

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**MINISTÈRE DES FINANCES**

**CABINET DU MINISTRE**

**CELLULE D'APPUI À L'ORDONNATEUR  
NATIONAL DU FED (CELON)**

**HUITIÈME RAPPORT D'ACTIVITES DE LA  
CELON COUVRANT LA PERIODE  
DE JANVIER A MARS 2009**

**FED : 9 ACP BU 012**

## **FICHE SIGNALÉTIQUE**

- Pays bénéficiaire : Burundi
  
- Intitulé du Projet :  
Appui à l'Ordonnateur National du F.E.D
  
- N° du projet : 9 ACP BU 012
  
- Montant du Devis-Programme n°2 de croisière : CELON – 9<sup>ème</sup> FED couvrant la période de juin 2008 à mai 2009 (12 mois) : 1 084 150 961 BIF
  
- Période couverte par le présent rapport :
  - 3 mois du DP 2 (janvier – mars 2009)

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	
1	Résumé
2	Activités de la période : janvier – mars 2009

## I. RESUME

La CELON a préparé et transmis à la Délégation de la Commission Européenne, l'état d'avancement des programmes et projets financés par la Commission Européenne pour l'année 2008. Ce document a été pris en compte dans la rédaction du rapport annuel conjoint 2008 qui a fait objet de commentaires des services de l'Ordonnateur National du FED.

L'avenant n°1 au devis programme de croisière n°1 de la Facilité de Coopération Technique II « FCT II », a été approuvé par le Chef de Délégation de la Commission Européenne pour approbation. Cet avenant a permis le financement de l'atelier PEFA et a instauré la prime mensuelle du comptable.

Le 1<sup>er</sup> réaménagement des lignes budgétaires du DP2 CELON a été accepté par l'Ordonnateur National et en a informé le Chef de Délégation de la Commission Européenne qui a donné son avis de non objection. Ce réaménagement a permis d'augmenter le budget du groupe électrogène de 10 millions de BIF et le budget de 7,84 millions de la formation du personnel local. Les lignes qui ont subi des réductions sont les frais médicaux (5 M), le loyer (5 M) et les frais de mission au Burundi (7,84 M).

Le compte du DP1 CELON a fait l'objet de clôture comptable et le solde des fonds à été viré au compte Banco Bilbao de la Commission Européenne.

La mise en consommation de l'équipement V – SAT a été réalisée au niveau des services des douanes au mois de janvier 2009. L'installation a été réalisée au niveau de la CELON entre février et mars et le site a été opérationnel à mi – mars 2009.

L'Ordonnateur National a transmis à la Délégation de la Commission Européenne une demande d'indexation des salaires du personnel des programmes et projets financés par la Commission Européenne à hauteur de 25,7% correspondant au taux d'inflation de l'année 2008 publié par l'ISTEEBU. La Délégation de la Commission Européenne a réagi négativement sur cette demande estimant que le taux était trop élevé.

Un deuxième réaménagement des lignes budgétaires du DP2 – CELON a été préparé pour sa présentation à l'Ordonnateur National du FED.

La CELON a transmis aux consultants ses commentaires sur le rapport provisoire de l'évaluation à mi – parcours de la CELON et l'étude organisationnelle réalisées en décembre 2008.

Au niveau d'avancement des programmes et projets :

La CELON a poursuivi sa mission de suivi et de coordination des programmes et projets FED en particulier par l'approbation des dossiers d'appel d'offres, le suivi des activités sur terrain et la conduite des réunions de coordination et de suivi.

- Pour la RN 12, les travaux se sont poursuivis normalement. Une requête de financement additionnel de 7 millions d'euros a été soumise à la Délégation de la Commission Européenne.
- Pour la réhabilitation de la Voirie Urbaine de Bujumbura, une requête de financement de 10 millions d'Euros a été soumise à la Délégation de la Commission européenne pour achever la réalisation des rues prévues dans le contrat.
- Pour le Programme Post Conflit de Développement Rural, l'analyse des offres pour les travaux de construction de la RN13 a été réalisée à travers un workshop à Banga. Après accord de l'Ordonnateur National et du Chef de Délégation de la Commission Européenne sur les propositions du Comité d'évaluation, le marché a été notifié à SOGEA – SATOM pour un montant de 24.131.891,12 Euros.
- Pour le Programme GUTWARA NEZA, les principales activités ont porté sur i) l'appui à l'Inspection Générale de la Justice, du service national des titres fonciers et du service national de la Législation, ii) la formation en faveur des magistrats des tribunaux de résidence et la formation sur la gestion des finances communales iii) la tenue des états généraux de la décentralisation et l'adoption d'une politique nationale de décentralisation, iv) le suivi de la construction de 26 tribunaux de résidence et le lancement des dossiers d'appel d'offres dont la réhabilitation de 60 bureaux communaux, la construction de 12 bureaux communaux, 13 tribunaux de résidence et 11 bureaux de postes de police.
- Concernant le projet ARCANE, l'équipe, l'encadrement des MANE s'est poursuivi et des dossiers d'appel d'offres pour la réhabilitation des MANE et l'acquisition du matériel informatique ont été lancés et les marchés attribués. Des sections de formations ont été dispensées en faveur des ANE.
- Pour le STABEX, dans le cadre de la réhabilitation des stations de lavage, des contrats sont en cours d'exécution pour la réhabilitation des pistes à café, l'achat des équipements électromécaniques, et des tables de séchage. Dans le cadre des filières café, thé et palmier à huile, des contrats sont en cours d'exécution tandis que d'autres sont en cours d'évaluation et d'approbation. Au niveau du secteur horticole, le marché de clôture de l'aéroport a été relancé et d'autres DAO sont en cours d'approbation et des offres en cours d'évaluation.
- Pour l'appui budgétaire, l'étude PEFA a été finalisée et un atelier de vulgarisation du rapport a été préparé. Les autres activités ont porté sur le suivi des réformes dans le cadre de la FRPC, le suivi du décaissement de la première tranche de 2009 ainsi que l'élaboration du DP2 PASME.
- Pour le projet Santé PLUS, le Régisseur du Projet a participé à une conférence organisée à ACCRA sur l'économie de la Santé en Afrique du 10 au 12 mars 2009. Les DAO : i) mobiliers, ii) consommables et produits d'entretien, iii) transformateurs Moyenne et Basse Tension, iv) équipements bio – médicaux v) des équipements de radio – communications ont été lancés après l'accord de la Délégation de la Commission Européenne.

## 2. ACTIONS RÉALISÉES

### 2.1. ACTIVITÉS DE LA RÉGIE CELON :

#### **2.1.1. Devis – Programme n°2 de croisière (DP2)**

Le devis programme de croisière n°2 est opérationnel depuis le mois de juin 2008. L'état d'avancement de son exécution pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2009 se présente comme suit :

Les principales postes de dépenses sont :

##### **2.1.1.1. Les activités**

###### **a) Formation**

- Madame GASONI Jeannette, responsable des Services Informatiques de gestion « SIG » a participé à une formation organisée par TOM@TE sur TOMFED à Kinshasa au mois de janvier 2009.
- Monsieur Charles KARERWA, Responsable du service « comptabilité & finances » et Monsieur Jean Luc BUCUMI « comptable » ont effectué une mission au Cameroun dans le cadre de l'échange d'expériences avec les autres Cellules d'Appui à l'Ordonnateur National du FED au mois de mars – avril 2009.
- Une formation sur la gestion du cycle de projet et le suivi – évaluation des projets a été organisée en faveur du personnel des programmes et projets financés par le FED au mois de mars 2009.

##### **2.1.1.2. Investissements**

###### **a) Extension des bureaux de la CELON**

La CELON a occupé les nouveaux bureaux à partir du mois de février 2009. Cependant, l'avenant au contrat de loyer n'était pas encore signé, l'Ordonnateur National a désigné une Commission pour vérifier la conformité du montant du loyer proposé.

###### **b) Véhicules**

- ✓ Deux camionnettes prévues dans le DP2 Croisière – CELON ont été réceptionnées au début de mars 2009. Elles faisaient parti du lot de 15 camionnettes fournies par Toyota – Burundi.

c) Matériel informatique

- ✓ Le dossier d'appel d'offres pour la fourniture du matériel informatique a été lancé au mois de mars 2009. Ce dossier comprend 9 ordinateurs, 9 imprimantes et 9 onduleurs de la CELON.

d) Groupe électrogène

Le dossier d'appel d'offres pour un groupe électrogène de 60 KVA a été approuvé par la Délégation de la Commission Européenne et lancé selon la procédure restreinte,

e) Mobilier de bureaux

Le dossier d'appel d'offres pour l'acquisition en deux lots du mobilier de bureaux a été approuvé par la Délégation de la Commission Européenne et lancé selon la procédure restreinte,

f) Climatiseurs

Trois climatiseurs ont été installés sur les nouveaux bureaux de la CELON.

### **2.1.1.3. Fonctionnement**

- ✓ Les frais de fonctionnement notamment les salaires, les consommables de bureaux, les frais d'entretien et le carburant, les consommations d'eau, d'électricité et de communications sont payés au fur et à mesure de la réception des factures sauf les salaires qui sont payés sur une base mensuelle.
- ✓ Une vérification des dépenses est réalisée à chaque dépense pour éviter un dépassement des lignes budgétaires.
- ✓ Un contrat d'administrateur réseau a été signé avec le consultant Xavier OGALEDO pour une période de 4 mois à partir du mois de février 2009.

## **2.1.2. Acquisition des équipements pour les programmes et projets financés par le FED**

### **2.1.2.1. DAO véhicules**

Un appel d'offres international pour l'acquisition des véhicules aux différents programmes et projets financés par le FED a été lancé au courant du second semestre 2008. Le contrat pour la fourniture de 15 camionnettes a été signé en décembre 2008. La réception de ces camionnettes a eu lieu au début de mars 2009. Le contrat pour la fourniture de 9 camionnettes a été soumis à la Délégation de la Commission Européenne pour endossement en février 2009.

Avec l'accord de la délégation de la Commission Européenne, le lot n°1 (28 véhicules 4x4) et le lot n°4 (5 voitures berlines) ont fait l'objet d'un nouveau DAO qui a été publié sur le site EuropeAid et dans la presse locale en mars 2009.

### **2.1.2.2. DAO matériel informatique**

Avec l'accord de la Délégation de la Commission Européenne, le DAO a été a été publié sur le site EuropeAid et dans la presse locale en mars 2009. Ce DAO portait sur trois lots :

**Lot 1 :** Livraison et mise en route des équipements informatiques suivants (Bujumbura):

Ordinateurs fixes(195), portables(14), onduleurs (199), multiprises(226), imprimantes Multifonction (4), photocopieurs(27), Fax laser (2), Fax à jet d'encre(5), Projecteurs Data Show avec écran(8), imprimantes Laser (170), grand photocopieurs(1).

**Lot 2:** Livraison, installation et mise en route (Bujumbura):

Installation d'une connexion INTERNET/VSAT avec bande passante c (DDI), 2 serveurs, 2 onduleurs 3000VA, Interconnexion de 2 sites, Logiciels spécifiques pour création/gestion de site web.

**Lot N° 3:** Livraison, installation et mise en route (Gitega, Ruyigi, Bururi) et 1 an de service administration réseau:

Installation réseau au Commissariat de la Police Judiciaire, le Parquet de la République, le Tribunal de Grande Instance et la Prison à GITEGA, RUYIGI & BURURI.

### **2.1.2.3. DAO Motos et vélos**

Le DAO 299 motos et 53 vélos a été approuvé par la Délégation de la Commission Européenne et a été publié sur le site EuropeAid et dans la presse locale.

### **2.1.2.4. Réception provisoire de 15 camionnettes**

Une réception de 15 camionnettes et un lot de pièces de rechange fournis par la Société TOYOTA – Burundi a été organisée le 05 mars 2009.

### **2.1.3. Evaluation à mi – parcours et étude organisationnelle de la CELON**

Suite à la mission d'évaluation à mi – parcours et étude organisationnelle réalisée par le bureau ECO en décembre 2008, la CELON a produit les commentaires sur le rapport provisoire qui ont été transmis aux consultants pour l'édition du rapport final.

### **2.1.4. Rapport annuel conjoint 2008 – ON & DCE**

Les services de l'Ordonnateur National ont apporté leurs contributions dans l'élaboration du rapport annuel conjoint ON – DCE 2008. Ensuite, ils ont apportés des commentaires au rapport provisoire. L'Ordonnateur National du FED a précisé qu'elle n'est pas engagée en ce qui concerne la gestion des fonds tirés sur les lignes directes de la Commission Européenne.

### **2.1.5. Audit comptable du programme palmier**

Un dossier d'appel d'offres pour l'audit des pièces comptables du programme palmier a été lancé. Cet audit sera financé sur les ressources de la CELON.

### **2.1.6. Recrutement**

Les termes de référence pour le recrutement d'un candidat au poste de chargé de programme santé à la CELON a été publié dans le journal « Le Renouveau » et affiché aux bureaux de la CELON.

Ce candidat remplacera Térance HATORIMANA qui a démissionné au 28 février 2009.

### **2.1.7. Paiement des factures sur engagements spécifiques**

La CELON a poursuivi le paiement des factures dans le cadre des projets d'assistance technique et des engagements spécifiques des projets communautaires. Elle a également assuré le contrôle régulier des pièces justificatives des dépenses des programmes et projets communautaires.

### **2.1.8. Activités du service SIG « Système Informatique de gestion »**

- ✓ **Appui à la sortie du premier mémoire au projet Santé Plus et intervention au STABEX pour des problèmes liés au réseau.**

Le service informatique de gestion a appuyé le projet Santé PLUS qui avait des difficultés à sortir son premier mémoire de six mois du DP de démarrage. L'appui a porté sur la saisie du budget, l'enregistrement des marchés et engagement, la préparation, la validation et la sortie du mémoire.

Notre appui a également été sollicité par la Cellule STABEX qui avait des problèmes liés à l'utilisation du logiciel TOMFED qu'on a pu résoudre lors de notre passage au projet. Le problème était causé par un mauvais fonctionnement du réseau qui rendait les bases invisibles.

- ✓ **Inventaire des Mémoires DP par DP projet par projet**

Le service informatique de gestion a effectué un inventaire de tous les mémoires déjà présentés DP par DP et projet par projet et cela en remplissant les colonnes des montants demandés, les montants rejetés partiellement et les montants rejetés définitivement. Ce tableau est très important pour les opérationnels qui l'utilisent pour le suivi financier des projets.

- ✓ **La restitution au projet PPCDR**

La CELON avait cinq mémoires qu'elle n'avait pas encore restitués au Programme Post Conflit de Développement Rural. Le service informatique de gestion a effectué ce travail avec succès et a dispensé une petite formation sur la validation du mémoire avec le fichier de l'ON et la régularisation du mémoire vu que ce programme n'avait jamais effectué un exercice pareil.

- ✓ **Elaboration des Termes de Référence, du contrat, de la Note justificative de Gré à Gré d'une Assistance Technique court terme de la Société TOM@TE à la CELON.**

Les projets financés par le FED utilisent une gestion financière et technique informatisée par les logiciels de la société TOM@TE. Seul le logiciel de gestion financière est maîtrisé par tous les utilisateurs tandis que le logiciel de passation et suivi des marchés et le logiciel de suivi technique des projets nécessitent des formations et des assistances sur site. A cet effet, une mise à niveau de tous les utilisateurs et une maîtrise de tous les logiciels utilisés dans les projets financés par les fonds FED a été sollicité afin de pouvoir utiliser tout le package des logiciels TOM@TE. Ainsi, un contrat d'assistance court terme de six mois a été proposé pour la résolution de tous ces problèmes rencontrés dans l'utilisation des logiciels TOM@TE.

Il a été alors préalable d'élaborer les termes de référence de la mission, la note justificative de gré à gré, ainsi que le contrat de la société TOM@TE.  
 Tout a été fait et un contrat entre la société TOM@TE et les services de l'ON a été signé le 30/03/2009.

✓ **Formation au logiciel TOMFED et TOMON à Kinshasa**

Le responsable du SIG a participé à une formation sur les logiciels de gestion informatisée qui s'articulait sur trois modules principaux à savoir :

- le paramétrage du plan comptable, du plan analytique, du plan budgétaire etc....
- La saisie des opérations comptables, la saisie des budgets etc....
- L'exploitation du logiciel qui porte sur les différentes sorties notamment les mémoires, les états financiers, les états justificatifs de la dotation initiale etc.

Ces logiciels de gestion permettent une gestion transparente des fonds et facilite la réalisation des activités périodiques comme les mémoires, les balances, les grands livre etc.

✓ **Formation sur la gestion du cycle de projet, le cadre logique et le suivi évaluation et sur le guide pratique des procédures applicables aux devis programmes financés par FED et le Budget.**

Le service informatique de gestion a participé à une formation locale de 5 jours qui a fourni un bagage assez suffisant pour être à mesure d'élaborer un projet de développement dans toutes ses phases.

Des documents de base et des références pour toutes les procédures en vigueur à l'Union Européenne ont été fournis après la formation.

✓ **Participation comme évaluateurs des offres pour le marché d'acquisition du matériel informatique**

Une commande groupée pour l'acquisition du matériel informatique (78 ordinateurs onduleurs, copieurs et imprimantes) pour l'ENA, l'IGE, la direction générale et l'inspection générale de la justice, la direction des titres fonciers et cours administrative avait été lancée

Le responsable du SIG a alors été désigné membre de la commission d'ouverture et d'analyse des offres en qualité d'évaluateur pour ce marché.

**2.1.9. Activités diverses**

Le rapport d'activités de la CELON pour la période d'octobre à décembre 2008 a été confectionné et soumis à l'autorité.

La CELON a participé aux réunions hebdomadaires avec la Délégation de la Commission Européenne et les réunions bi – mensuelles de coordination et de suivi des activités des autres programmes communautaires. Ces réunions permettent de lever les goulots d'étranglement qui entravent la bonne exécution des actions.

## 2.1.2. ACTIVITÉS DES AUTRES PROGRAMMES PILOTÉS PAR LA CELON :

### 2.1.2.1. DP1 - Facilité de Coopération Technique II « FCT II »

Le Régisseur et le comptable du DP1 FCT II ont poursuivi le paiement des engagements pris dans le cadre du DP1 – FCT II notamment le paiement du solde des frais de mission de formation à Paris de Monsieur MUZEHE, Cadre de l'IGE et le paiement de la prime du comptable.

Les préparatifs de l'organisation de l'atelier de vulgarisation du rapport de l'étude PEFA ont essentiellement porté sur l'adoption du budget, le recrutement du consultant et l'acquisition de la logistique.

### 2.1.2.2. CONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE N°12 : GITEGA – KARUSI – MUYINGA ET RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE BUJUMBURA

#### I. RN 12 : GITEGA- KARUSI- MUYINGA (104km)

##### 1. Avancement des travaux.

- Les terrassements sont terminés côté sud (PK 47 au pk -2) et continuent sur la moitié Nord du tracé.
- L'enrochement sur le marais au pk 75 a commencé.
- Les travaux de drainage longitudinal et transversal sur la moitié Sud et bretelle de Gitega continuent.
- Les aménagements aval des ouvrages, sur la RN12 (en particulier les longues descentes d'eau) continuent.
- La végétalisation au tripsacum sur les pentes de dépôt continue.
- Les travaux de construction de descentes d'eau pour décharge des fossés de crête depuis le pk 44 vers Gitega sont en cours.

Les activités en cours d'exécution et terminées au 31 mars sont indiquées dans les tableaux suivants. (Les pourcentages sont approximatifs)

##### **Pk (-2) pk 92**

Description	En cours	En cours	Exécuté	Exécuté	%
	Du pk	Au pk	Du pk	Au pk	
Débroussaillage et décapage			-2	92	94
Déblais	51	78	-2	49	61
Déblais	84	90	90	92	
Remblais	84	90	-2	49	58
Remblais			90	92	
Couche de fondation			-2	49	49
Fossés latéraux	3	33	33	49	33
<u>Assainissement transversal</u>					
Démolition de l'existant			-2	49	55
Démolition de l'existant	84	90	90	92	
Fouille	-2	9	9	49	44
Buses métalliques	-2	9	9	49	44
Bloc technique	-2	9	9	49	44

Dalots	3	6			18
Têtes d'ouvrage	-2	9	9	49	15

### Bretelle de Gitega

Description	En cours	En cours	Exécuté	Exécuté	%
	Du pk	Au pk	Du pk	Au pk	
Débroussaillage et décapage			0	3	100
Déblais			0	3	100
Remblais			0	3	100
Couche de fondation			0	3	100
Fossés latéraux					
<u>Assainissement transversal</u>					
Démolition de l'existant			0	3	100
Fouille			0	3	100
Buses métalliques			0	3	100
			0	3	20
Têtes d'ouvrage					

### Bretelle de Karusi

Description	En cours	En cours	Exécuté	Exécuté	%
	Du pk	Au pk	Du pk	Au pk	
Débroussaillage et décapage	0	7			30

## 2. Etudes et Projets d'exécution

- La Mission de Contrôle est en train de réviser les plans de buses aux passages des marais du pk 75+ 212 et pk 78+551.
- Le projet du pont au pk 10 (Version 3 avec 5 poutres) est en cours de finalisation chez l'Entreprise. La note de calcul de l'infrastructure a été reçue du projeteur de SOGEA SATOM, et celle relative à la superstructure est en cours de finalisation.
- Le rapport spécial sur les fossés maçonnés de 50 cm de profondeur dans la zone Nord est à l'étude à l'Office des Routes.

## II. VOIRIE URBAINE DE BUJUMBURA (31,65km)

### ÉTAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DES TRAVAUX

A la date du 31 mars 2009, le linéaire total des rues en travaux est de **22.806,68 ml**, soit **73,42%** du linéaire total du Marché.

#### 1. CHAUSSEE PRINCE LOUIS RWAGASORE : (799,23 ml)

Les activités prévues sont exécutées à l'exception de la signalisation tandis que la mise en œuvre de la couche de fondation sur les trottoirs à paver et la pose de pavés autobloquants sur les trottoirs sont en cours.

#### 2. AVENUE DE LA CROIX ROUGE : (497,37 ml)

Les travaux sont terminés à l'exception de la signalisation et les travaux sur les trottoirs sont en cours ainsi que la réhabilitation de l'ouvrage de traversée du PK 0+490 (à la fin du projet)

**3. AVENUE DE LA RDC : (425,78 ml)**

Les activités sont terminés à l'exception de la signalisation et ceux qui sont en cours sont la mise en œuvre de la couche de fondation sur les trottoirs à paver; la poursuite de mise en œuvre des pavés en béton autobloquants sur les trottoirs et la pose des bordures de calage.

**4. AVENUES NGENDANDUMWE ET MURAMVYA: (2.516,93 ml)**

Les travaux sont arrêtés au niveau du terrassement et la reprise est conditionnée par la fin des travaux de déplacement du câble électrique de la REGIDESO qui sont toujours en cours. Néanmoins, le rehaussement des caniveaux maçonnés sur Ngendandumwe est en cours.

**5. BOULEVARD DE L'UPRONA : (2.146,10 ml)**

Les travaux sur cette rue viennent de commencer et seul le déflachage au béton bitumineux est en cours.

**6. BOULEVARD MUTAGA III: (2.113,57 ml)**

Le poste d'enrobage étant à Kirundo, les travaux ont consisté en la poursuite de réhabilitation des caniveaux maçonnés existants en attendant de tirer le tapis.

**7. AVENUE MUYINGA ET ZONE NYAKABIGA : (2.842,63 ml)**

La seule activité observée a porté sur le rehaussement de regards en attendant également de tirer le tapis.

**8. CHAUSSE DE L'AGRICULTURE : (1.503,81 ml)**

Tous les travaux de chaussée sont exécutés à 100%. Les travaux restants sont : l'éclairage, la signalisation, la pose des plots séparateurs et l'engazonnement.

**9. BOULEVARD DU 1er NOVEMBRE : (548,19 ml)**

Tous les travaux prévus, à l'exception de la signalisation, sont exécutés à 100%.

**10. AVENUE DE L'IMPRIMERIE : (2.081,13 ml)**

Les travaux restants sur cette rue sont :

- l'allongement de la buse du PK 0+900 ainsi que les travaux de chaussée sur cette zone ;
- l'exécution de l'exutoire de la buse du PK 1+820 ;
- les travaux du poste 6 (signalisation, pose des plots séparateurs et l'engazonnement) ;
- l'éclairage.

**11. Avenue de la JRR : (777,29 ml)**

Tous les travaux prévus, à l'exception de la signalisation, sont exécutés à 100%.

**12. CHAUSSE KIGOBE : (1.543,059 ml)**

Les travaux restants sur cette rue portent sur l'exécution de la couche de base, le revêtement en béton bitumineux et les bordures, l'assainissement longitudinal ainsi que les travaux du poste 6 (signalisation).

### 13. Desserte Mutakura Buterere : (5.011,20 ml)

Les travaux restants sur cette rue portent sur la mise en œuvre du revêtement en béton bitumineux ainsi que les travaux du poste 6 (signalisation, engazonnement des talus).

#### **2.1.2.3. CONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE N°13 : RUYIGI - CANKUZO**

Au courant de la période du rapport, la CELON a répondu aux éclaircissements formulés sur le DAO par les différents soumissionnaires éventuels. Les réponses ont été publiées aussi bien sur le site EuropeAid que dans le journal local « Le Renouveau ». Pour la surveillance, les réponses ont été transmises à tous les soumissionnaires qui ont reçu le DAO.

L'ouverture des offres des travaux a été réalisée le 17 février 2009. Le comité d'évaluation des offres a séjourné à Banga du 20 au 24 février 2009 et a transmis son rapport à l'ON le 24 février 2009. Après acceptation du rapport, le marché a été attribué à SOGEA – SATOM pour le montant de son offre corrigé des erreurs arithmétiques de 24.131.891,12 Euros.

Les offres pour la surveillance ont été ouvertes le 19 février 2009 et le rapport d'évaluation est sorti au courant du mois de mars 2009. La notification du marché a été faite en faveur d'EGIS BCEOM International pour un montant de 958.725 Euros.

#### **2.1.2.4. CONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE N°19 : CANKUZO – MUYINGA**

Après acceptation des termes de référence actualisés pour la mise à jour des études techniques d'exécution et du dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction et celui de la surveillance et le contrôle, le dossier d'appel d'offres était en cours d'élaboration au 31 mars 2009.

#### **2.1.2.5. PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE A LA STABILITÉ MACRO – ECONOMIQUE : 2007 – 2008**

Au cours du premier trimestre 2009, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du Programme d'Appui à la Stabilisation Macroéconomique

- **Finalisation de l'Etude sur le système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA.**

Dans le cadre de cette activité, il s'agissait d'intégrer les commentaires issus de l'analyse du document provisoire et de faire adopter le rapport par le secrétariat PEFA ainsi que la dissémination de ce rapport.

L'étude PEFA a été adoptée par le Secrétariat PEFA et un atelier de dissémination a été organisé le 07 avril 2009.

- **Intégration des conclusions du rapport PEFA dans le plan d'actions de la stratégie de gestion des dépenses publiques**

Un exercice d'analyse de la cohérence des conclusions de l'étude PEFA avec le plan d'actions de la stratégie de gestion des finances publiques a été réalisé en vue de finaliser la stratégie de gestion des finances publiques. La stratégie a été finalisée et a été présentée et adoptée par le Conseil des Ministres.

- **Suivi du programme de réformes dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la croissance (FRPC)**

Le suivi du programme FRPC fait partie des conditions générales pour le décaissement de la tranche fixe de l'appui budgétaire dans le cadre du Programme d'Appui Budgétaire pour la Relance Economique (PABRE). Dans le cadre de la formulation de la requête de décaissement de l'appui budgétaire 2009 en cours de finalisation, on s'appuie sur les performances enregistrées dans la conduite de ce programme.

- **Suivi des critères de décaissement de la première tranche de l'appui budgétaire 2009**

La requête de décaissement en cours de finalisation s'articule autour de ces critères pour justifier la réalisation des conditions de décaissement.

- **Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP**

Les indicateurs de performance dans la mise en œuvre du CSLP font partie des éléments sur lesquels on se base pour justifier le déblocage de l'appui budgétaire en cours.

- **Elaboration d'un devis programme de croisière n° 2 pour le programme d'appui à la stabilisation macroéconomique « Cellule d'Appui au Cadre de Partenariat » pour une période de 5 mois.**

Un devis programme de croisière n°2 pour le PASME a été élaboré. Au cours de cette période de mise en œuvre de ce devis programme, le programme PASME bénéficiera d'une assistance technique pour l'élaboration du plan d'action de mise en œuvre du projet d'appui institutionnel au Ministère des Finances sur le 10<sup>ème</sup> FED.

- **Tenue régulière des réunions d'information sur l'état d'avancement des réformes en cours en matière de gestion des finances publiques.**

Des réunions d'information sur l'état d'avancement des réformes en cours en matière de gestion des finances publiques ont été organisées au cours du premier trimestre 2009.

## **2.2. SUIVI DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE :**

### **2.2.1. PROGRAMME STABEX**

#### **1.FILIÈRE CAFÉ**

##### **1. Réhabilitation stations de lavage**

###### **1. Réhabilitation pistes café :**

- Marché de travaux :
- ✓ Les contrats pour 3 lots sont en cours depuis le 12/11/2008.

- ✓ Le DAO du lot 5 : publication pour un délai de 45 jours ; publié le 27/02/2009
- Marché de surveillance :
- ✓ Surveillance des travaux de réhabilitation des pistes : Les contrats pour 3 lots (NGOZI, KAYANZA et KIRIMIRO) sont signés. Les rapports sont transmis tardivement. Deux courriers de mise en demeure ont été transmis aux bureaux. Une réunion avec les bureaux a eu lieu le 16/03/2009. Un dossier d'exécution du lot 2 (NGOZI) sera transmis à l'ON pour approbation au cours de la semaine du 30/03/2009.
- ✓ Le DAO pour la surveillance des deux lots a été approuvé. L'ouverture des offres a eu lieu le 24/03/2009. L'évaluation des offres est en cours.

## **2. Equipements électromécaniques :**

- Les contrats en cours d'exécution depuis le 10 /10/2008. Un projet d'avenant est à la DCE pour endossement. Le contrat avec un expert indépendant pour faire la contre expertise sur le rapport de la commission a été signé et le rapport a été transmis. Le premier lot d'équipements est arrivé à Bujumbura la semaine du 23/02/2009. Un courrier demandant l'état des tuyaux d'aspiration et de refoulement est adressé à l'OCIBU. Une réunion avec l'OCIBU a eu lieu le 23/03/2009. L'état des lieux est attendu le 30/03/2009.

## **3. Tables de séchage :**

- ✓ DAO treillis et fils haute traction (AOI) : contrat en cours d'exécution depuis le 27/11/2008 (551 143 €). Délais d'exécution 120 jours
- ✓ DAO madriers et chevrons (AOI) : à relancer séparément. En cours de préparation et sera mis dans le circuit d'approbation au cours de la semaine du 30 mars 2009. Le montant y relatif est basculé vers la partie régie.

## **2 Appui à la restructuration de la filière café :**

- DAO poteaux de base et poteaux ordinaires : Les contrats en cours depuis le 15/12/2008. Délai d'exécution 270 jours
- DAO équipements de laboratoire : Le contrat est signé le 11/03/2009 pour le lot n°1 (équipements OCIBU). Le lot n°2 est à relancer. Le DAO relatif au lot n°2 est transmis à la CELON pour approbation le 03/03/2009.
- DAO travaux construction hangars SODECO : Publié depuis le 27/02/2009. Ouverture prévue le 20/04/2009.
- DAO surveillance hangars SODECO : transmis à la DCE pour approbation. Actualisation de la liste des bureaux à consulter en cours.
- DAO pour la fourniture des engrais et produits phytosanitaires : Approuvé par la DCE le 19/02/2009. Publication en cours. Ouverture le 15/04/2009
- DAO sachets publié le 02/03/2009. Ouverture le 02/04/2009
- DAO pulvérisateurs : Approuvé le 26/02/2009. Publié le 09/03/2009. Ouverture le 07/04/2009
- DAO brouettes en cours de préparation
- DAO Consultants CIRAD une demande de dérogation est en cours de préparation.

## 2. Filière Thé

### 1. Appui à la restructuration de la filière :

- ✓ DAO réhabilitation chaudières : Contrat endossé par la DCE le 09/03/2009.
- ✓ DAO équipements industriels : La proposition d'attribution pour 3 lots approuvée le 26/01/2009. Notification a eu lieu le 27/02/2009. Les projets de contrats sont transmis à l'ON pour signature. Le PV de négociation pour le lot restant transmis à la DCE pour approbation le 02/03/2009.
- ✓ DAO équipements électriques et réhabilitation microcentrale de Teza : Rapport d'évaluation approuvé le 09/01/2009. Notification faite le 26/01/2009. Le contrat en cours de signature. Néanmoins, l'attributaire soulève le problème de délai d'exécution qui n'est pas réaliste. Un courrier de demande d'informations auprès de la REGIDESO a été transmis par la CELON
- ✓ DAO véhicule de collecte de la feuille verte : Réintroduit à la CELON la semaine passée
- ✓ DAO extension salles de triage et flétrissage: En cours d'approbation par la DCE soumis à l'approbation de l'avenant au DP.
- ✓ DAO surveillance des salles de triage et flétrissage : En cours d'approbation par la DCE. Actualisation de la liste des bureaux à consulter en cours

### 2. Extensions théicoles en province de Mwaro :

- ✓ DAO sachets et toile americani : La proposition d'annuler et relancer est à la DCE réintroduite dans le circuit de signature le 09/03/2009
- ✓ DAO engrais chimiques (AOL) : La proposition d'annuler et relancer est à la DCE réintroduite dans le circuit de signature le 09/03/2009
- ✓ DAO Moto : Remis à la DCE le 11/03/2009 pour approbation
- ✓ DAO Véhicule : Contrat signé le 18/03/2009. Demande d'exonération en cours
- ✓ DAO simplifié transport des plants (théiers) : la demande de passer un marché de gré à gré approuvé par la DCE. Le transport a commencé vendredi le 20/03/2009 et se termine dans deux semaines.
- ✓ La plantation des plants sylvicoles est terminée. Le rapport sur les bénéficiaires et leur localisation est attendu cette semaine.

## 3. Programme de relance de l'horticulture :

### 1. Clôture aéroport de Bujumbura :

- ✓ DAO travaux clôture aéroport de Bujumbura: Infructueux. L'autorisation d'annuler et de relancer signée le 20/02/2009. Le DAO en cours de publication (relance) depuis le 27/02/2009. L'ouverture prévue le 14/04/2009. La visite des lieux a eu lieu le 10/03/2009

- ✓ DAO surveillance travaux clôture aéroport : transmis à la DCE. L'approbation est conditionnée par l'actualisation de la liste des bureaux à consulter.

## **2. Activités de relance du secteur horticole :**

- DAO analyse des sols : retransmis à la DCE le 02/09/08. Le budget est jugé insuffisant. Il est décidé de reporter l'activité sur le DP3
- DAO fourniture et installation chambre froide à l'aéroport international de Bujumbura (AOL) : En cours d'approbation à la DCE depuis le 8/8/2008. Décision de suspendre l'activité avant de faire une étude plus détaillée pour déterminer les besoins réels dans le secteur.
- DAO Fourniture des films plastiques pour la réhabilitation de deux serres ATB (AOL): Le budget prévu est largement dépassé. Le PV de négociation approuvé par DCE le 13/01/09. La prolongation de la validité des offres de 40 jours est adressée à l'attributaire potentiel. Le contrat est en cours de signature.
- Contrat de service dans la gestion des pépinières ananas et fruit de la passion : en cours depuis le 15/07/2008
- DAO plants mères pour roses : contrat signé. La dernière livraison a eu lieu le 13/02/2009. Un lot complétant les plants abîmés est arrivé et a été réceptionné le 17/03/2009.
- DAO recrutement d'un expert dans le domaine des fleurs : approuvé le 25/03/2009
- DAO formation banane frescinette : transmis à la CELON depuis le 02/03/2009
- Demande de dérogation pour la formation transmise à la CELON le 06/03/2009
- DAO fourniture banane frescinette : transmis à la DCE le 20/03/2009
- Les plants du fruit de la passion produit par l'ISABU MURONGWE prêts à être diffusés. Une mission pour l'organisation de la distribution a été effectuée au cours de la semaine du 23/03/2009. Six mille (6.000) plants greffés seront distribués à partir de la semaine du 30/03/2009.
- Renouvellement de dérogation pour le contrat avec l'ISABU, formation culture fruitière et fourniture banane freyssonette transmis) la CELON le 06/03/2009

## **4. Programme d'Appui à la production vivrière :**

- ✓ Un contrat de contribution a été signé avec la FAO pour l'exécution de ce programme. Le budget est totalement engagé. La formation a déjà eu lieu dans les provinces de Makamba, Rutana et Bururi et Mwaro. La deuxième phase a commencé le 09/02/2009.
- ✓ Pour les équipements, toutes les DPAE ont reçu le matériel informatique et la dotation en bicyclettes est terminée pour la zone où les formations sont terminées

## **5. Programme palmier à l'huile de Rumonge :**

- Abattage : 1500 ha de palmiers abattus pour cette campagne.
- Endainage : 810 ha

- Planting : début le 19/02/2009 : 310 ha
- Clôture du DP de démarrage : les pièces justificatives sont déjà reconstituées et transmises. La CELON a fait des observations et les réponses seront reconstituées cette semaine
- DAO pistes : approuvé. Publication en cours depuis le 25/02/2009. La visite des lieux a eu lieu le 12/03/2009 (une dizaine d'entreprises ont effectué la visite)
- DAO surveillance pistes pour la relance transmis à la DCE le 16/03/2009. Actualisation de la liste des bureaux à consulter est en cours.
- DAO semences vivrières : La livraison pour le lot de maïs a eu lieu. L'annulation des lots 1, 3 et 4 a eu lieu. L'actualisation du DAO est en cours. Le rapport de distribution des semences déjà fournies (le maïs) est remis pour se prononcer sur l'opportunité de continuer la distribution ou pas
- DAO engrais chimiques et produits phytosanitaires : Le contrat pour le lot des produits phytosanitaires a été signé le 30/12/2008. Le DAO pour le lot des engrais est en cours de lancement depuis le 09/03/2009. L'ouverture des offres est prévue le 09/04/2009.
- DAO motopompes : A relancer au cours de la semaine.
- Formation en gestion des pépinières et plantations : la formation aura lieu à partir du 24/03/2009 pour le 2<sup>ème</sup> groupe. Le premier groupe rentre de la formation le 19/03/2009. La demande d'acquisition des billets est transmise à la DCE le 16/03/2009.
- DAO étude environnementale : Transmis à la DCE pour approbation le 17/11/2008. Retourné à la Cellule STABEX pour soustraire la partie relative à l'unité de trituration.
- DAO acquisition semences de palmier à huile (CNRA) : Demande de dérogation approuvée par la DCE le 26/01/2009. DAO transmis pour approbation à la DCE le 13/02/2009. Le projet de contrat est préparé depuis le 24/02/2009. Le CNRA n'a pas encore envoyé la soumission. Il vient de changer le calendrier de livraison.
- DAO grands sachets transmis à la DCE le 02/03/2009 et approuvé le 26/03/2009
- DAO engrais chimiques transmis à la CELON le 16/03/2009
- Préparer une demande de dérogation pour la production des plants par les associations de DAMA au cours du DP4.

## **6. Cinq pistes rurales prioritaires : €3,25millions**

4 entreprises ont demandé la réception définitive.

- ✓ lot n°3 : Piste RUSI-NYABIKERE (KARUSI): réception définitive prononcée
- ✓ Lot n°1 : Piste TR5-HANGAR-GIHUNGWE (GIHANGA): réception définitive prononcée le 04/03/2009 après la levée de réserves. Cependant, le poste de plantation des plants n'a pas été réceptionné. L'entreprise a mis en place les plants sylvicoles la veille de la réception (le 03/03/2009).
- ✓ Lot n°5 : Piste VUMBI-GITOBÉ (KIRUNDO) : réception définitive refusée pour les manquements suivants: Certaines réserves émises lors de la réception provisoire ne sont pas levées. Il s'agit notamment :

- de tronçons non compactés,
- des remblais au niveau de certains endroits non effectués.
- Mais surtout un pont qui est détruit et qu'il faut reprendre sous la surveillance du service technique de la Cellule STABEX.

- ***La réfection du pont avait été faite sous surveillance de la Cellule STABEX mais l'Administrateur de la commune GITOBÉ vient d'autoriser le cortège présidentiel de passer sur le pont non encore mature.***

- ✓ Lot n°2 : Piste MABAYI-RUHORORO : réception définitive prononcée le 04/03/2009.
- ✓ Lot n°4 : Piste GASHIKANWA –TANGARA-MUSENYI : réceptionnée le 20/03/2009.

## **7. Electrification Shombo-Ryarusera**

- ✓ Le DAO est prêt pour approbation mais il attend la signature d'un avenant au DP - appui à la restructuration de la filière thé.

## **8. Appui à la réinsertion des sinistrés de guerre : 2 Millions d'Euros**

- ✓ Le contrat avec l'Unicef pour l'assistance aux personnes expulsées de Tanzanie est en cours. Une mission est prévue pour fin mars 2009 pour visualiser toutes les réalisations

## **9. Divers :**

### **Les avenants en cours de préparation /ou signature :**

- ✓ Avenant au DP3 : Programme de réhabilitation de 1<sup>ère</sup> urgence thé. Transmis chez l'ON pour signature
- ✓ Avenant au DP2 phase de croisière : Projet de relance horticole : signé le 02/03/2009
- ✓ Avenant au DP1 : Programme de réhabilitation des stations de lavage. Remis dans le circuit d'approbation le 16/03/2009 (CELON)
- ✓ Avenant au DP1 : Appui à la restructuration de la filière café : signé
- ✓ Avenant au DP1 période de croisière : Appui à la restructuration de la filière thé : transmis à la DCE.
- ✓ Avenant au DP3 : Programme de replantation de 3.000 ha de la palmeraie de Rumonge transmis à la CELON

## **2.2.1. PROGRAMME POST CONFLIT DE DEVELOPPEMENT RURAL**

### **1.Composante « Sécularisation alimentaire »**

#### **1. Mise en œuvre d'études préparatoires à des réalisations ultérieures :**

##### **Etudes générales, dont les versions provisoires sont disponibles**

- Faisabilité de systèmes de multiplication des semences de base et de prébase
- Faisabilité de systèmes de rétention d'eau de pluie
- Faisabilité du repeuplement en cheptel bovin
- Faisabilité de modes de disponibilisation des intrants
- Faisabilité des modes de transformation des produits
- Etude des marchés potentiels internes et dans la Sous Région

##### **Etudes spécifiques**

- Installations de systèmes d'irrigation dans 5 centres semenciers : études abandonnées après avoir tenu compte des conclusions de l'étude sur la rétention des eaux de pluies pour l'irrigation.
- Aménagement de marais et des bassins versants sur cinq sites : études en cours pour une mise en œuvre sur DP2

#### **2. Activités préparatoires à des réalisations ultérieures**

- Construction et Appui à la gestion de magasins communautaires pour produits vivriers et semences :
  - ✓ Fourniture de produits de conservation(Muyinga)
  - ✓ Stockage de riz et de légumineuses(Cankuzo)
  - ✓ Stockage de semences vivrières et de semences de pommes de terre (Kirundo, Muyinga et Cankuzo) : ouverture des offres prévue le 14.4.2009,
- Appui à la filière semencière
  - ✓ Renforcement de 5 centres semenciers (systèmes d'irrigation, équipement, introduction de bétail dont du bétail de traction).
  - ✓ Fourniture de semences diverses (Pomme de terre, manioc, maïs et riz) à Muyinga et Rutana (163.000 boutures de manioc ont été distribués dont 50 000 à Muyinga et 113000 à Rutana)
- Aménagement de marais et de leurs bassins versants : l'étude est cours et la mise en oeuvre prévue sur DP2,
- Mise en œuvre de démonstrations de techniques culturales : 16 collines intéressées dans 4 communes de RUYIGI : l'acquisition des Kits est en cours

- Stimulation d'activités de transformation : sont concernés la patate douce, la tomate, le riz, les fruits et légumes en rapport avec les conclusions de l'étude des modes de transformation des produits agricoles

## **2. Composante « Infrastructures »**

- Aménagements divers :
  - ✓ Recueil des données en collaboration avec les DPAE's pour les marais et bassins versants, les retenues Collinaires et la lutte anti – érosive
  - ✓ Construction de la RN13, voir plus haut

## **3. Composante « Renforcement des capacités »**

- Renforcement des Ministères collaborant avec le PPCDR :
  - ✓ Etude des schémas provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) des provinces Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Gitega. Le DAO a été transmis à 5 soumissionnaires présélectionnés.
  - ✓ Appui aux 3 DPAE de Muyinga, Cankuzo, et Rutana (Equipement, formation et fonctionnement) : les conventions de collaboration ont été signées et les plans de formation des agents élaborés).
    - Mise en place d'outils de suivi pour la gestion des ressources naturelles
  - ✓ SIG /télédétection et SIP : Modalités de mise en œuvre et de son financement préparés par le PARSAD en collaboration avec le PPCDR
  - ✓ Renforcement des Capacités des acteurs non étatiques : Une étude diagnostic et d'un cadre d'appui aux organisations de producteurs dans la zone d'intervention du PPCDR est terminée

## **4. Composante 4 « Appui aux sinistrés »**

Les activités de cette composante sont mises en œuvre par le HCR et l'UNICEF dans le cadre d'une convention de contribution avec ces Organisations.

### **2.2.3. PROJET D'APPUI ET DE RENFORCEMENT DES ACTEURS NON ETATIQUES**

#### **1. En rapport avec l'UGP**

- Quatre unités supplémentaires ont été recrutées au début du trimestre
- Acquisition en régie du mobilier de bureau pour le personnel supplémentaire
- Tenue de la réunion du Comité de Pilotage (le 23 février) pour valider le rapport trimestriel n°7

- Une demande de réaménagements budgétaires du DP2 a été proposée pour tenir compte de l'ajout et de l'augmentation du budget de certaines activités
- Encadrement de la mission d'audit financier des DPO et DP1 du projet ARCANE (14 au 20 mars 2009).

## **5. Activités opérationnelles**

### **A-MANE**

- Lancement de deux DAO réhabilitation et extension des MANE (Muramvya et Muyinga) : les contrats sont signés le 29 mars 2009.
- Lancement du DAO pour le matériel informatique (29 mars)
- Mise en place des collectifs provinciaux
- Réunion de coordination interprovinciale de l'Assistance Technique aux MANE et Suivi évaluation intra provinciale de l'Assistance Technique aux MANE

### **B. Formation et Communication**

- Formation des formateurs et du responsable du suivi au sein de l'UGP ARCANE : identification détaillée des modules de formation, élaboration et impression d'un catalogue de formation, publicité autour du Programme de formation par la réunion de présentation des dispositifs de formation à l'intention des partenaires à l'Hôtel Safari Gate (18 mars 2009, la transmission via Email des fiches d'inscription et catalogues de formation, identification des bénéficiaires des formations par l'analyse des listes des bénéficiaires potentiels qui ont transmis des fiches d'inscription, la réalisation d'atelier et/ou séances d'information sur les documents stratégiques des bailleurs de fonds
- Réalisation d'atelier de formation sur la réponse aux Appels d'Offre et Appels à Proposition
- Constitution d'une bibliographie pratique au bénéfice des Acteurs Non Etatiques
- Deux réunions d'explication de DAP à l'intention des ANE burundais pouvant devenir soumissionnaires : 1 réunion de présentation du DAP PARSAD, 1 réunion de présentation de 2 DAP de la Commission européenne.
- Transmission d'informations via Email sur des opportunités de financement.

### **C. L'arsenal législatif concernant les Acteurs Non Etatique**

- Tenue de deux ateliers (22 janvier et 17 février 2009) de restitution de deux consultations en rapport avec la loi sur les ASBL, la loi sur les Coopératives et les textes régissant les Organisations Professionnelles.
- Ces ateliers réunissaient les organisations majeures du paysage des Acteurs Non Etatiques nationaux.

## **D. Les Organisations Professionnelles du secteur Privé**

- Mise à la disposition du bureau de la CFCIB d'un consultant chargé de les appuyer pour rédiger un projet à proposer à l'organisation PROINVEST suite à un appel à propositions.
- Elaborations de guides pratiques à destination des opérateurs économiques
- *Mise en Place de Formations au profit des Opérateurs Economiques*
- Mise en place d'un site web des opérateurs économiques du Burundi : Rédaction du Dossier d'Appel d'Offres et transmission à la DCE pour validation, publication du DAO Matériel informatique

## **E. Presse et Syndicat**

- Rédaction d'un DAO en rapport avec l'assistance technique par un prestataire de service.
- La réception provisoire de la Maison de la Presse
- Financement d'une retraite organisée par la Maison de la Presse regroupant les professionnels de la Presse, le Gouvernement, le Conseil National de Communication, et les représentants des partis politiques (11 au 13 mars 2009).
- Atelier de validation des résultats de la consultation en rapport avec l'appui aux syndicats.
- Etablissement d'un contrat de subvention entre l'UGP ARCANE et les Confédérations Syndicales

### **2.2.3.4. PROGRAMME D'APPUI A LA BONNE GOUVERNANCE**

#### **COMPOSTION : ETAT DE DROIT**

##### **Composante 1 : renforcement de l'Etat de droit**

##### ***Activité 1 : organisation administrative du Ministère de la Justice***

- Réorganisation et renforcement du statut, carrière et compétences du personnel judiciaire et celui des tribunaux de résidence en particulier.
- suivi des accords de collaboration conclus avec les communes

##### ***Activité 2 : Promotion de l'équilibre en genre dans la représentativité de la justice***

- suivi des activités en rapport avec l'appel à propositions « *Campagne d'information, d'éducation et de communication sur le rôle des femmes dans un Etat de droit* »

**Activité 3 : Renforcement des capacités des institutions de la Justice en équipement, communication, appui technique et documentation**

- Appui à l'Inspection Générale *de la justice par la réception* du matériel informatique et le lancement du DAO relatif à l'appui documentaire
- Appui aux Titres Fonciers : Définition d'un nouveau plan d'archivage et lancement du DAO pour la finalisation des plans architecturaux et les prescriptions techniques du bureau des titres fonciers.
- Appui au service *National de Législation* : Lancement du DAO relatif à l'appui documentaire.

**Activité 4 : Appui à la réforme du fonctionnement des Tribunaux de Résidence, reconstruction / réhabilitation et équipement des TR**

- Appui à la formation continue des magistrats des tribunaux de résidence : Le renforcement des capacités des magistrats des tribunaux de résidence des 8 provinces couvertes par le programme, la poursuite de la construction de 26 tribunaux de résidence, le lancement du DAO construction de 10 tribunaux et réhabilitation de 13 tribunaux de résidence.
- Appui à la réforme du droit des mineurs : Analyse des demandes de subvention pour l'appel à proposition en rapport avec l'appui aux droits des mineurs.

**Activité 5 : Appui au conseil et à l'assistance juridique des citoyens, y compris en milieu carcéral et en matière foncière**

- *Appui conseil aux détenus* : Ouverture et analyse des demandes de subventions pour l'appel à proposition en rapport avec les détenus, attribution de la subvention ; suivi des activités d'Ishami Production et Radio Culture sur la « Campagne d'information, d'éducation et de communication sur le rôle de la justice et des droits de l'homme »

**Activité 6 : Renforcement des capacités de la police de proximité**

- Lancement du DAO en rapport avec la construction de 11 bureaux de postes de police

**Activité 7 : Promotion du dialogue entre la police et la population**

- Tenue de l'un atelier pour la définition d'un plan global de communication.
- Lancement d'un appel à proposition d'appui à des initiatives de sensibilisation sur le rôle de la police

**COMPOSANTE 2 : GESTION TRANSPARENTE ET ÉQUITABLE DES AFFAIRES PUBLIQUES**

**Activité 1 : Soutien à l'amélioration de la gestion financière et humaine des ministères bénéficiaires du programme Gutwara Neza**

- ✓ Lancement des contrats cadre pour l'organisation de formations destinées aux différents ministères bénéficiaires du programme en ressources humaines et en finances publiques.

**Activité 2 : Appui au centre de documentation de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA, ex CPF)**

- ✓ Appui informatique : Réception du matériel.
- ✓ Appui documentaire et mobilier : Lancement du DAO

**Activité 3 : Renforcement des capacités de l'IGE**

- ✓ Réception du matériel informatique destiné à l'Inspection Générale de la Justice
- ✓ Suivi des dossiers pour le financement des missions de trois Inspecteurs Généraux de l'Etat

**COMPOSANTE 3 : DECENTRALISATION**

**Activité 1: Revue du dispositif réglementaire**

- ✓ Tenue de l'atelier de validation du rapport sur la décentralisation en Mairie de Bujumbura.

**Activité 2 : Mise en œuvre du processus de décentralisation**

-Concertations participatives sur les Etats Généraux de la décentralisation : tenue de l'Atelier National de validation du document de Politique Nationale de Décentralisation et du Plan d'Action Triennal

**Activité 3 : Appui aux initiatives d'information de la population**

-Parution trimestrielle du journal Gutwara Neza

**Activité 4 : Appui réhabilitation et équipement des administrations communales**

- ✓ Lancement du DAO pur la construction de 12 bureaux communaux
- ✓ Lancement du DAO pour la réhabilitation de 60 bureaux communaux

**Activité 5: Formations des instances communales en matière de gestion des finances communales**

**Activité 6 : Appui au renforcement de la sécurisation foncière**

- ✓ Développement d'une expérience pilote d'un nouveau dispositif de gestion foncière décentralisée (« guichet foncier ») dans deux communes pilotes des provinces Gitega et Karusi : Réception provisoire des guichets fonciers et sensibilisation sur les collines des deux communes pilotes d'Itaba et de Bugenyuzi.

**Activité 7 : Définition concertée d'une approche méthodologique de planification communale**

- ✓ Suivi de l'application et utilisation du guide pratique national de planification communal
- ✓ Animation du processus de planification : Suivi des interventions dans les provinces de Karusi /kayanza et suivi des interventions co-animé avec d'autres partenaires

**Activité 8 : Réalisation d'une étude organisationnelle des services centraux et provinciaux**

## **2.2.4. PROJET DE LIEN – URGENGE – RÉHABILITATION – DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE AU BURUNDI « LRRD – PLUS »**

Le système de santé, au sortir de la crise, doit affronter plusieurs défis : application de la politique nationale de restructuration en districts sanitaires (la zone du projet peut être considérée comme « pilote » de ce point de vue) ; application de la mesure de gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes accouchées et recherche d'un mécanisme acceptable de financement des services (en voie de redéfinition début 2009) ; application du « paquet minimum d'activités » dans les centres de santé et du « paquet complémentaire d'activités » dans les hôpitaux (rendue parfois difficile par manque des ressources humaines ou de l'équipement nécessaires) ; généralisation d'une politique de motivation et de stabilisation du personnel par une contractualisation basée sur la performance (qui, dans la zone du projet, est sous-traitée à l'ONG Cordaid depuis le 22/12/2008) ; et, d'une manière générale, instauration de modalités de gestion efficaces dans tous les domaines (gestion du personnel, des intrants, des finances, des biens mobiliers et immobiliers).

L'intervention s'est ordonnée selon les quatre axes stratégiques prévus dans le devis-programme n°1 : i) des mesures transitoires de courte durée de redynamisation des formations sanitaires pour assurer le passage de la réhabilitation au développement ; ii) la fonctionnalité des districts sanitaires ; iii) l'amélioration de la qualité des soins ; iv) la contractualisation basée sur la performance

- **Les ECD** ont été déjà nommés mais elles restent à compléter et à former, car elles proviennent souvent des Centres de Santé et n'ont pas les compétences requises

- **Matériel** : Pour bien fonctionner, les Districts sanitaires attendent toujours les résultats des DAO (fournitures, mobilier, petites réhabilitations, véhicules)

- **Gestion des finances** :

- Il ya manque de compétences dans ce domaine, d'où nécessité de formation en gestion financière et comptable
- Il ya thésaurisation des fonds dans les Centres de Santé : il faudrait mobiliser ces fonds pour les pharmacies des Bureaux de Districts Sanitaires, mais la condition préalable est la reprise par l'Etat du remboursement des soins

- **Gestion des médicaments** :

Elle s'est nettement améliorée dans certains hôpitaux, à Buhiga par exemple alors qu'elle reste mauvaise dans d'autres comme Cankuzo et Murore.

- **Les hôpitaux** :

- La gestion des recettes et des dépenses n'est pas claire ; il faut d'urgence une formation
- L'amélioration des performances des hôpitaux viendra de la formation en chirurgie du système d'évacuation (d'où l'importance des dossiers Radiocommunication). Les hôpitaux de Ruyigi et Rutana restent très handicapés tant qu'il n'ya pas de décision du Ministère de la Santé Publique concernant les investissements à faire.

- **Les Bureaux Provinciaux de Santé** : ils s'approprient les recettes des pharmacies ; leur financement futur doit être clarifié par le Ministère de la Santé Publique

- **Concertation avec CORDAID** : des réunions ont été régulièrement organisées en vue de mettre en place des mécanismes de suivi de l'approche de contractualisation

### **2.3. REUNIONS AVEC LA CELON, LA DELEGATION ET LES AUTRES PARTENAIRES**

- ✓ Chaque semaine, une réunion technique entre la CELON et la Délégation de la Commission Européenne permet de constater l'état d'avancement des dossiers. Ces réunions se tiennent chaque mercredi à partir de 9 H 00.
- ✓ Des réunions hebdomadaires ou bi – mensuels sont tenues avec les programmes et projets pour constater l'avancement des activités et résoudre tout problème rencontré dans leur exécution. La CELON organise également une réunion interne des cadres chaque lundi à 8 H 30.
- ✓ La CELON participe régulièrement aux réunions des comités techniques de suivi et dans les réunions des comités de pilotage des programmes et projets en cours de réalisation (PPCDR, ARCANE, Appui à la Bonne Gouvernance).
- ✓ Dans le cadre des projets routiers, la CELON participe chaque semaine aux réunions de chantiers à travers son chargé de programmes Infrastructures. Les rapports sont transmis à l'autorité pour décision ou information

### **2.4. VISITES DE TERRAIN :**

Durant la période couverte par le présent rapport allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2009, plusieurs descentes sur terrain ont été effectuées et sont résumées ci - après :

- ✓ Mission à Rumonge dans le cadre du paiement de la main d'œuvre d'abattage de vieux palmiers
- ✓ Mission à Itaba et Bugenyuzi pour la réception provisoire des guichets fonciers pilotes
- ✓ Mission à Rutana et Karusi lors du démarrage de la formation sur la contractualisation
- ✓ Mission dans les usines à thé pour la réception définitive' de quatre séchoirs à thé
- ✓ Missions de suivi de l'exécution des travaux de construction de la RN 12
- ✓ Mission pour le recrutement du conseiller en état de droit à Ruyigi
- ✓ Mission à Muyinga pour la restitution de l'étude des organisations des producteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PPCDR,
- ✓ Mission à Rumonge pour le contrôle de la mise en œuvre des travaux du programme de replantation de 3000 Ha de palmier à huile
- ✓ Missions lors de la réception de 5 pistes prioritaires dans le cadre du STABEX
- ✓ Mission à Karusi pour l'élaboration d'une stratégie nationale dans le cadre du dialogue sectoriel entre les bailleurs dans le secteur de la santé
- ✓ Mission à Gitega pour participer aux ateliers d'informations et d'échanges sur les conclusions des études sur le système de rétention d'eaux et sur le repeuplement du cheptel,
- ✓ Mission à Ruyigi pour visiter la RN13,
- ✓ Mission à Cibitoke pour le suivi des activités d'ARCANE,

- ✓ Mission à Rumonge pour la réception provisoire des produits phyto – sanitaires,
- ✓ Mission à Ngozi pour l'inauguration de la construction des tribunaux de résidence,
- ✓ Mission à Nyanza lac pour le suivi du programme d'assistance aux sinistrés dans le cadre du STABEX,
- ✓ Mission à Ngozi pour participer à l'atelier de validation de la politique ationale de décentralisation.

## **2.5. FORMATION**

- Madame GASONI Jeannette, responsable des Services Informatiques de gestion « SIG » a participé à une formation organisée par TOM@TE sur TOMFED à Kinshasa au mois de janvier 2009.
- Monsieur Charles KARERWA, Responsable du service « comptabilité & finances » et Monsieur Jean Luc BUCUMI « comptable » ont effectué une mission au Cameroun dans le cadre de l'échange d'expériences avec les autres Cellules d'Appui à l'Ordonnateur National du FED au mois de mars – avril 2009.
- Une formation sur la gestion du cycle de projet et le suivi – évaluation des projets a été organisée en faveur du personnel des programmes et projets financés par le FED au mois de mars 2009.

## **2.6. ADMINISTRATION DE LA CELON**

- ✓ Etablissement sur une base mensuelle des fiches de paiement du personnel de la CELON et de l'impôt professionnel sur les rémunérations, sur une base trimestrielle des fiches de cotisation à la sécurité sociale
- ✓ Décision de congés pour le personnel de la CELON sur demande et en fonction du programme annuel arrêté,
- ✓ Suivi des réparations des véhicules (entretiens courants).
- ✓ Etablissement de bons de commande, d'ordres de virement et de chèques selon les besoins.
- ✓ Appui aux programmes et projets dans l'application des protocoles signés par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation.
- ✓ Appui aux programmes et projets dans la distribution/vente des dossiers d'appels d'offres et des appels à proposition ainsi dans la réception des offres et des demandes de subvention dans le cadre des appels à proposition
- ✓ Appui aux programmes et projets financés par le FED dans la demande de visa, demande d'exonération, demande d'enlèvement autorisé sur les équipements et fournitures, demande de congés des assistants techniques.
- ✓ Durant la période du rapport, une secrétaire temporaire a été engagée pour remplacer la secrétaire de Direction en congé de maternité.
- ✓ Suite à un accident de roulage intervenu sur un véhicule de la CELON, le chauffeur Georges SIMBAKWIRA a échoppé un mois de mise à pied.
- ✓ A partir du mois de mars 2009, une réunion administrative pour l'ensemble du personnel a été instituée. Cette réunion permet de recueillir les doléances du personnel et d'apporter les solutions conciliantes.

## 2.8. SITUATION FINANCIÈRE DU 01/01/2009 AU 31/03/2009

### 2.8.1. SUIVI DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT, DES DP ET MÉMOIRES

Le présent rapport couvre la période allant du 01 janvier 2009 jusqu'au 31 mars 2009 soit 3 mois d'activités du devis programme n°2.

#### 1. Convention de financement CELON 9 ACP BU 12

Le financement des activités de la cellule est assuré par le devis programme n°1 qui émerge sur la convention de financement n°9589/BU, référence comptable n°9 ACP BU 12 signé fin décembre 2006 pour un montant de trois millions quatre cent mille euros, comprenant 890.000€ destiné à l'Assistance Technique du projet. Sa durée opérationnelle est de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2010.

Son budget est ventilé comme suit :

N° ordre	Libellé	Montant en euros	en % des postes
1	Assistance technique	990.000	29,11
2	Personnel local	1.110.000	32,64
3	Equipements	190.000	5,58
4	Fonctionnement	420.000	12,35
5	Formation	120.000	3,52
6	Appui à la Coordination	60.000	1,76
7	Evaluations	120.000	3,52
8	Audits	120.000	3,52
9	Imprévus	270.000	7,94
	<b>Total Général</b>	<b>3.400.000</b>	<b>100</b>

Ce budget peut être synthétisé en quatre rubriques à savoir :

Assistance technique	990.000	29,11%
Gestion en régie CELON (y compris engagements spécifiques)	1 900 000	55,88%
Evaluations et audits	240 000	7,05%
Imprévus	270 000	7,94%
<b>Total</b>	<b>3 400 000</b>	<b>100%</b>

**Situation financière du projet CELON, ventilée selon les lignes de la convention de financement en €N° comptable 9 ACP BU 012**

	Données financières au 31 mars 2009					Solde à payer
	Décaissements en euros					
Lignes budgétaires de la convention de financement		DP0 (01/02/07 au 31/05/2007)	DP1 (01/06/07 au 31/05/2008)	DP2 (01/06/08 au 31/05/09)	Montant total déboursé par la CE	
AT Principal	440 000		93 570,39	61 994,83	155 565,22	284 434,78
AT technique court terme	550 000,00			34 094,40	34 094,40	515 905,60
S/T					0,00	0,00
Frais personnel	1 100 000,00	42 171,78	155 731,40	162 938,12	360 841,30	739 158,70
Indemnité fin contrat	10 000,00	2 568,22			2 568,22	7 431,78
Charges sociales					0,00	0,00
Frais médicaux					0,00	0,00
S/T					0,00	0,00
Appui coord	60 000,00			4236,7	4 236,70	55 763,30
Fonctionnement	420 000,00	37 485,72	152 358,27	96 157,95	286 001,94	133 998,06
Equipements	190 000,00	10 747,59	12 179,62	49 302,60	72 229,81	117 770,19
Formation	120 000,00		19,82	41 298,97	41 318,79	78 681,21
Evaluation	120 000,00			23 910,60	23 910,60	96 089,40
Audit	120 000,00			3 514,20	3 514,20	116 485,80
Imprévus	270 000,00				0,00	270 000,00
S/T					0,00	0,00
Totaux	3 400 000	92 973,31	413 859,50	477 448,37	984 281,18	2 415 718,82

NB. Ces données ne comprennent pas les avances de fonds accordées dans le cadre des DP.

Le montant déboursé est calculé sur base des dépenses effectivement payées et ne prend pas en compte la totalité des transferts de fonds non encore consommés. C'est le cas pour le devis programme n°2.

Mais, le budget déjà engagé s'élève 1 944 629€ soit 57,19% du budget de la convention de financement.

### Commentaires

Suite aux prévisions de dépassements de certaines lignes budgétaires, une requête de réaménagements budgétaires va être adressée à la Délégation de la Commission Européenne. Les imprévus seront également mobilisés.

Le faible taux d'exécution est dû au fait que le budget de certaines rubriques n'est pas encore consommé. Il s'agit de la formation du personnel, de l'appui à la coordination et celui des divers équipements.

Les soldes à payer sur les différents engagements spécifiques sont renseignés dans la dernière colonne des tableaux précédents.

Les engagements soldé et qui peuvent être clôturé sont :

- Engagement n°3 SIRTECH relatif au Contrat de fournitures de matériel et de services informatiques
- Engagement n°11 TOYOTA qui concerne l'acquisition de 2 véhicules de la CELON

L'engagement n°3 peut être clôturé tandis que l'engagement n°11 sera clôturé aussitôt la réception définitive prononcée.

### ❖ Devis programmes

Situation synthétique des DP émergeant sur la CF CELON 9<sup>ème</sup> FED et la période de validité qu'ils couvrent :

N° DP	Montant (BIF)	Equivalent en €	Période	Situation actuelle
DP démarrage, engagement n°2	142 960 823	108 000	1 <sup>er</sup> février 2007 – mai 2007	Mémoire unique remboursé pour 121.589.572BIF (92.973.31 <sup>e</sup> ). Fonds reversé sur CPD, solde de 15 026,69€ à dégager ; eng. à clôturer après audit financier
DP de croisière n°1, réam.n°2, engagement n°4	675 045 572	474 000	1 <sup>er</sup> juin 2007 – 31 mai 2008	<p>Au 31 mars les décaissements suivants ont été déboursés :</p> <p>21/06/2007: Dotation initiale de 192 870 163BIF</p> <p>Remboursement mémoire n°1 : 158 835 693BIF</p> <p>Remboursement mémoire n°2 : 159 173 308BIF</p> <p>Mémoire n°3 Correspondant au mémoire de clôture du DP: 141 844 909BIF</p> <p>Soit un montant global encaissé par le projet de 510 879 164BIF auquel on ajoute l'indemnisation de 100 035BIF de la SOCABU soit 510 979 199BIF.</p> <p>Le montant total des mémoires s'élève à 464 777 178BIF sur un budget encaissé de 510 879 174BIF.</p> <p>Reliquat de 46.202.021BIF reversé sur le compte central de la CE, solde de 153.710,95€ à dégager. L'engagement sera clôturé après l'audit.</p>

DP n°2, engagement n°8	1 084 150 961	592 000	1 <sup>er</sup> juin 2008 – 31 mai 2009	Au 31 mars 2009, les mémoires suivants ont été soumis pour vérification : -Mémoire n°2 :127 404 232 BIF Mémoire n°3 :33.224 0790 886BIF Mémoire n°4 :43 888 646 BIF Mémoire n°5 :56 480 068 BIF Mémoire n°6 :47 462 957 BIF Mémoire n°7 :47 845 312 BIF Mémoire n°8 :39 417 565 BIF correspondant aux dépenses arrêtées à la fin du mois de février 2009. Mémoire n°9 au 31 mars 2009: 60 164 253 BIF
------------------------	---------------	---------	---	--

**II.3. Exécution budgétaire du DP2 CELON - réaménagement n°1 en cours : engagement n°8 de 1 084 150 961 BIF, équivalent de 592 000 € au 31 mars 2009.**

**Situation budgétaire du DP2 CELON, réaménagement n°1 au 31 mars 2009**

Rubriques budgétaires	Budget réaménagé	Dépenses	Solde	Taux d'exécution
<b>Activités</b>				
Formation personnel CELON	53 568 417	8 393 353	45 175 064	15,67
Formation Chargées syst.info			0	
			0	
<b>Appui à la coordination</b>			0	
Réunion points focaux	5 340 000		5 340 000	0,00
réunion comités pilotage	1 000 000		1 000 000	0,00
Préparation 10ème FED	38 000 000	6 700 000	31 300 000	17,63
			0	
<b>Investissements</b>			0	
Matériel / équipement	128 100 000	19 630 308	108 469 692	15,32
Véhicules	75 000 000		75 000 000	0,00
Aménagement bureau	9 000 000	1 377 500	7 622 500	15,31
			0	
<b>Fonctionnement</b>			0	
Frais du personnel	405 913 091	287 314 950	118 598 141	70,78
			0	
Loyers bureau	75 000 000	48 000 000	27 000 000	64,00
Fonctionnement bureaux	175 803 221	82 666 352	93 136 869	47,02
			0	
Fonctionnement véhicules	65 800 000	35 765 535	30 034 465	54,35
			0	

Imprévus	51 626 236		51 626 236	0,00
			0	
	1 084 150 965	489 847 998	594 302 967	45,18

Au 31 mars 2009, le montant des dépenses cumulées s'élève à 489.847.998BIF soit un taux d'exécution de 45,18% au moment où le budget temps consommé est de 83,3%.

## **2. Convention de financement n° 9 ACP BU 004 « Renforcement des capacités des acteurs du FED et des Ministères Techniques ».**

### **2.1 Devis programme n°1 de croisière**

Signée en septembre 2004 pour 1.900.000 euros, cette convention de financement était essentiellement destinée à faciliter le paiement d'experts à travers les contrats cadres, aux formations et à l'acquisition des équipements et fournitures.

Un 1<sup>er</sup> devis programme de 59 698,20 € destiné à couvrir les activités de programmation des actions de développement rural du 9<sup>ème</sup> FED a été clôturé.

Un 2<sup>ème</sup> devis programme doté d'un budget de deux cent cinquante et un mille deux cent vingt six euros (251 226 €) a été signé en date du 08 août 2007 pour une durée de douze mois. Ce budget a été mobilisé après accord du Chef de Délégation d'utiliser les imprévus de la convention de financement sus-indiquée.

Au cours du même mois, une avance de démarrage de 75.390€ a été débloquée.

Aussitôt, un atelier de formation sur les Accords de Partenariat Economique dont les dépenses ont émarginé sur ce DP s'est tenue à Bujumbura début septembre 2007.

A la date du présent rapport, le mémoire du devis programme n'est pas encore produit et le reliquat n'est pas encore versé.

Une formation en faveur des pépiniéristes du palmier à huile s'est déroulée au Bénin en décembre 2007. Le coût de cette mission de 2 cadres et 4 techniciens de l'huilerie de palme du Burundi (OHB) a également émarginé sur ce DP pour un montant global de 14.600,81 euros, incluant les honoraires payés à l'Institut CIRAD BIOS. Cette mission a servi à préparer la mise en œuvre du programme de replantation de 3 000 hectares de palmeraie de RUMONGE.

Conformément aux lignes de la Convention de Financement n°9 ACP BU 004, ce budget aurait dû servir essentiellement aux formations sur les procédures FED et au logiciel TOMFED. La convention de financement a déjà expiré. Mais, les formations prévues n'ont pas pu avoir lieu. Les appels d'offres pour le recrutement des formateurs lancés ayant été infructueux.

D'autre part, 20 contrats cadres ont émarginé sur cette convention et la carte projet dégage un solde disponible non engagé à ce jour de 180.505,13 euros et un solde engagé non payé de 342.071,38 euros.

La clôture des différents engagements secondaires, qui précède celle de la convention de financement, est en cours.

### **➤ Convention de financement 9 ACP BU 006 : Appui à la réduction de la pauvreté 2004-2006 & allègement dettes multilatérales**

Cette convention a essentiellement servi au paiement des arriérées pour 29.300.000€

Un devis programme et quatre contrats cadres ont émarginé sur cette convention.

- **Devis programme PPARP (engagement n°4)**

Le budget du devis programme n°1 de croisière de la Cellule au Programme d'Appui à la réduction de la pauvreté et à l'Allègement de la Dette Multilatérale s'élève à 135.228.765BIF (avenant n°1) pour une période globale d'août 2006 jusqu'au 31 décembre 2007.

Un deuxième avenant a augmenté l'enveloppe budgétaire du devis programme pour un montant de 17.312.120BIF et a permis d'appuyer les nouvelles cellules créés au sein des services de l'Ordonnateur National du FED.

### **Budget du DP après avenant n°2**

Libellés	Budget du DP- Engagements régie
Investissements	
Equipements	63.073.000
Bureau et mobilier	19.000.000
<b>S/Total</b>	<b>82.073.000</b>
Fonctionnement	
Frais du personnel	41.373.484
Fonctionnement bureau	18.500.000
Fonctionnement véhicules	3.330.549
<b>S/Total</b>	<b>63.204.033</b>
Imprévus (5%)	7.263.852
<b>Total</b>	<b>152.540.885</b>

Au 31 mars 2009, le montant cumulé des avances accordées s'élèvent à 129 319 782 BIF, celui des mémoires à 94 405 328 BIF soit un taux d'utilisation de 61,8% du budget du DP.

Un reliquat non utilisé de 34 914 454 BIF a été versé au compte payeur délégué (voir OR). Mais, un solde de 2.697.750BIF représentant la retenue de garantie de 10% sur le matériel informatique livré par la société OSA n'a pas encore été payé, étant donné que la garantie annuelle n'a pas encore expiré.

La demande de clôture a été présentée par le projet et le solde non utilisé dégagé et reversé.

Un solde de 500.000 BIF débité sur le compte et résultant d'une erreur intervenue sur ce compte n'a pas été reversé.

A ce jour, cette convention dégage un reliquat non engagé de 587.183€ et un solde non payé de 710.424,08 € par rapport à l'engagement global.

### ➤ **Convention de financement 9 ACP BU 22 « Programme d'Appui budgétaire à la Stabilisation macroéconomique 9<sup>ème</sup> FED » CF 9736/BU**

Le budget de cette convention comprend 3 tranches d'appui budgétaire, un appui institutionnel et un budget destiné à l'audit et l'évaluation du programme.

La date limite de mise en œuvre opérationnelle de cette convention est fixée au 31 décembre 2009.

A la fin du mois de décembre 2007, une première tranche de 14.500.000€ a été libellée au titre d'appui budgétaire, tandis que la libération de la tranche fixe de 5 millions et une 2<sup>ème</sup> tranche variable de 1,5 millions a été effectué au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 soit un total de 21,5 millions libérés pendant l'exercice budgétaire 2007.

### Ventilation du budget de la CF 9 ACP BU22 (en euros)

1 <sup>ère</sup> tranche	15.000.000	
2 <sup>ème</sup> tranche	7.000.000	Partie fixe et variable
3 <sup>ème</sup> tranche	7.000.000	
<b>S/Total</b>	<b>29.000.000</b>	
Cellule d'Appui	400.000	
Appui institutionnel	530.000	
<b>S/Total</b>	<b>930.000</b>	
Evaluation	35.000	
Audit	35.000	
<b>Total</b>	<b>30.000.000</b>	

Dans le souci d'assurer la poursuite des activités du programme, un devis programme dont le financement provient de cette nouvelle Convention de Financement de 30.000.000€ a été signé en date du 27 février 2008 pour un budget de 167.299.174BIF et une période de validité allant de cette date de signature jusqu'en janvier 2009 soit 11 mois d'activités.

Les grandes rubriques du devis programme n°1 de croisière se présentent comme suit :

Intitulé	Budget global
<b>I. Fonctionnement</b>	<b>143 332 547</b>
I.1 Personnel	
I.1.1salaires + charges sociales+prov. soins médicaux	45 568 547
I.1.2 Indemnités Correspondants réformes	50 160 000
I.2 Biens & Services	<b>47 605 000</b>
<b>II. Equipements</b>	
Aménagements bureaux	<b>16 000 000</b>
Total hors imprévus	<b>159 332 547</b>
Imprévus	7 966 627
<b>Total</b>	<b>167 299 174</b>

Une avance de fonds de 47 799 794 BIF a été virée sur le compte n°701-44000-01-07 ouvert à l'INTERBANK BURUNDI au nom du projet avec intitulé « DP1 PASME/CACP ».

Après vérification du mémoire n°1 couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2008, le remboursement des dépenses s'est élevé à 36 957 239 BIF tandis que celui du mémoire n°2 est de 42.982.610BIF. Une avance complémentaire de 49.404.366 BIF a également été accordée tandis que la période du DP a été prolongée jusqu'au 31 mars 2009.

Dans sa lettre réf.540/4625/2008 du 24/10/2008, l'ON a adressé une correspondance au Chef de Délégation de la CE. Il formule une requête afin que les reliquats sur les tranches variables du dernier programme d'appui budgétaire 9<sup>ème</sup> FED pour un total de 2 millions d'€ soient décaissés avant la fin de l'exercice 2008 en vue d'appuyer les efforts du gouvernement dans le sens d'une meilleure gestion des effectifs publics et d'une meilleure gestion des finances publiques en particulier.

Il demande en outre l'appui complémentaire de 6,37millions, enveloppe supplémentaire destinée au soutien des mesures d'allègement de l'impact de la crise alimentaire.

Au 31 mars 2009, les 2 millions n'étaient pas encore crédités sur le compte du Trésor.

Au 31 mars 2009, un devis programme n°2 est en cours de préparation.

Suite au non paiement d'un solde de 10% sur un marché de fournitures d'équipements informatiques sur le DP PPARP, une mobilisation des imprévus du DP PASME a permis d'honorer l'engagement de 2 697 750FBU en faveur de la société OSA.

➤ **Convention de financement 9 ACP BU 23 « Facilité de Coopération Technique II »**

Cette convention signée en date du 11 septembre 2007 est dotée d'un budget de 600 000 euros pour une durée opérationnelle qui s'étend de septembre 2007 jusqu'au 31 décembre 2010.

Son budget est ventilé comme suit :

Activités	Coûts (€)	%
Facilité d'Assistance Technique (expertise y compris honoraires, allocations et frais remboursables)	400 000	66.67%
Aide à la Formation des Projets et Programmes (y compris fournitures et équipements, location des locaux et frais divers)	45 000	7,5%
Conférences et Séminaires (y compris les frais divers, vols, enregistrements, per diem)	45 000	7,5%
Audit	25 000	4,16%
Evaluation	25 000	4,16%
Imprévus	60 000	10%
Total	600 000	100%

Au 31 mars 2009, un premier DP de 99.000 € est en cours de validité.

**Ventilation budgétaire du DP (en euro) :**

1	Colloque universitaire sur la région des grands Lacs	45 000
2	Formations et ateliers sur les procédures FED	45 000
3	Imprévus	9000
4	Total	99 000

A fin décembre 2008, une dotation initiale de 60 000€ a été virée sur le compte 701-45979-01-27 ouvert à l'INTERBANK Burundi.

Le colloque scientifique international sur les défis de la reconstruction dans l'Afrique des Grands Lacs ( 25-28 septembre 2008) a eu lieu en septembre 2008. La situation comptable du DP n'est pas encore présentée au 31 mars 2009.

Un contrat cadre pour l'étude des coûts et du système de santé a également émarginé sur cette convention pour un engagement de 149.914 €.

➤ **Convention de financement n°9268/BU pour la construction de la Route Nationale n° 12 et réhabilitation de la Voirie urbaine de Bujumbura (9 ACP BU 008, 20,24,25,26 &27).**

Le marché de construction de la RN12 et la réhabilitation de la voirie de Bujumbura a été confié à l'entreprise SOGEA SATOM pour un montant de 57.769.962,60euros, détaillé comme suit :

Lot n°1 (RN12) : 38.132.221,78€

Lot n°2 (Voirie de Bujumbura) : 19.637.740,82€

Au 31 mars 2009, la situation des paiements (endossés) déjà effectués sur ces 2 conventions se présentent comme suit :

<b>Réf.marché</b>	<b>Budget</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montants payés €</b>	<b>Solde</b>
Lot n°1 RN12	38 132 221,76	Avance démarrage	3 813 222,18	34 318 999,58
		Avance matériel	1 089 493,00	33 229 506,58
		Avance matériel	2 487 879,00	30 741 627,58
		Décompte n°1	521 664,27	30 219 963,31
		Décompte n°2	430 958,25	29 789 005,06
		Décompte n°3	581 057,70	29 207 947,36
		Décompte n°4	579 267,04	28 628 680,32
		Décompte n°5	645 429,97	27 983 250,35
		Décompte n°6	559 847,01	27 423 403,34
		Décompte n°7	1 629 311,57	25 794 091,77
		Décompte n°8	638 544,20	25 155 547,57
		Décompte n°9	865 539,39	24 290 008,18
		Décompte n°10	607 833,16	23 682 175,02
		Décompte n°11	590 591,36	23 091 583,66
<b>Lot n°2,Voirie</b>				
<b>Réf.marché</b>	<b>Budget</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montants payés €</b>	<b>Solde</b>
	19 637 740,08	Avance démarrage	1 963 774,08	17 673 966,00
		Avance matériel	937 166,00	16 736 800,00
		Avance matériel	1 291 290,56	15 445 509,44
		Décompte n°1	614 635,00	14 830 874,44
		Décompte n°2	328 431,33	14 502 443,11
		Décompte n°3	365 071,13	14 137 371,98
		Décompte n°4	186 301,47	13 951 070,51
		Décompte n°5	177 432,53	13 773 637,98
		Décompte n°6	280 926,83	13 492 711,15
		Décompte n°7	792 912,23	12 699 798,92
		Décompte n°8	722 744,99	11 977 053,93
		Décompte n°9	913 424,79	11 063 629,14
		Décompte n°10	888 107,54	10 175 521,60
		Décompte n°11	535 511,47	9 640 010,13
		Décompte n°12	426 746,82	9 213 263,31

Le marché de surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine à quant à lui, été confié à la société SGI pour un montant de 736.120euros et celui de surveillance et contrôle des travaux de construction de la RN12 à la société BCEOM pour 1.577.371 €

Au 31 mars 2009, la situation des paiements (endossés) déjà effectués sur ces 2 contrats se présentent comme suit :

Réf.marché	Budget en €	Libellé	Montants payés en €	Solde
<b>SGI: 9 ACP BU 20, eng.2</b>	736 120	Avance démarrage	142 000,00	594 120,00
		Décompte n°1	46 993,04	547 126,96
		Décompte n°2	54 480,82	492 646,14
		Décompte n°3	59 344,08	433 302,06
		Décompte n°4	42 697,80	390 604,26

Réf.marché	Budget en €	Libellé	Montants payés	Solde
<b>BCEOM: 9 ACP BU</b>	1 577 371,00	Avance démarrage	304 344,40	1 273 026,60
		DTE72109H/02	24 922,01	1 248 104,59
		DTE72109H/03	65 852,52	1 182 252,07
		DTE72109H/04	84 218,72	1 098 033,35
		DTE72109H/05	59 706,22	1 038 327,13
		DTE72109H/05A	89 559,32	948 767,81
		Frais remboursables	1728,62	

➤ **Convention de Financement du programme Bonne Gouvernance 9 ACP BU 13**

Identifiée sous le n°BU/001/05 rév1, la Convention de Financement n° 9507/BU signée le 31 juillet 2006 est dotée d'un budget global de 19.750.000 euros.

La gestion de ce programme a été confiée au bureau d'études AGRER dans le cadre d'une gestion en régie indirecte. Le montant du contrat de ce marché, signé en date du 03 janvier 2007, s'élève à 1.499.634€ soit 7, 59% du financement global du programme.

La première phase appelée phase de mise en œuvre opérationnelle prendra fin le 31 décembre 2010 et la période de clôture s'achèvera le 31 décembre 2012.

**1. Budget de la Convention de Financement**

Le budget de cette convention se présente comme suit :

Postes budgétaires	Budget initial	%
Assistance technique	3 500 000 €	17,72%
Fonctionnement des structures des projets	1.350.000 €	6,83%
Lignes (infrastructures et équipement : renforcement des capacités humaines,	11 400 000 €	57,72%

communication, initiatives)		
Activités Recensement de la Population	2 500 000 €	12,65%
<b>Sous-total</b>	<b>18 750 000 €</b>	
Imprévus	600 000 €	3,03%
Audits	250 000 €	1,26%
Evaluation	150 000 €	0,75%
<b>TOTAL</b>	<b>19 750 000 €</b>	<b>100%</b>

Au 31 mars 2009, le budget de la convention est engagé pour 10 980 712,1€ soit 55,5%, tandis que les décaissements s'élèvent à 8 769 287,90€ soit 44,4%. Ce taux est inférieur à celui du taux déjà écoulé par rapport à la période opérationnelle de la convention de 54,7%.

### ➤ **Gestion des devis-programmes**

Le programme Bonne Gouvernance a débuté ses activités avec son devis programme de démarrage à partir du mois de mars 2007.

#### ❖ **Devis programme de démarrage**

Le devis programme de démarrage signé le 12 mars 2007 est doté d'une enveloppe budgétaire de 379.161.886 BIF comprenant 123.171.886 BIF au titre de gestion en régie et 255.990.000 BIF d'engagements spécifiques. Il couvre une période de quatre mois allant du 12 mars au 30 juin 2007.

Une dotation initiale de 61 585 943 BIF couvert par une garantie d'avance a été accordée au programme, soit 50% du montant de la Régie.

Au 22 juin 2007, le projet a présenté son premier mémoire des dépenses pour 39 227 244 BIF soit 63,6% de la dotation.

A l'issue des vérifications des pièces comptables effectuées par le service comptabilité et Finances, un rapport de vérification a été transmis au programme avec une copie à la Délégation de la Commission européenne. Des dépenses inéligibles pour 8.413.340 BIF dont 6.300.000BIF représentant une caution de trois mois de garantie locative, 1.975.000BIF représentant le coût d'installation du système téléphonique et 138.340 BIF constitués par des décaissements non étayés par des pièces comptables probantes ont été relevés.

La conclusion du rapport de contrôle du 19/07/2007 a été d'approvisionner le programme à hauteur de 30.813.904BIF, soit 39.227.244BIF de dépenses dont on soustrait les dépenses inéligibles de 8.413.340BIF. Cet approvisionnement de fonds s'est finalement limité à 21.975.311BIF compte tenu des engagements réels du programme, étant donné que la période de validité du DP touchait à sa fin et qu'il n'était plus possible de prendre d'autres engagements.

Concernant les dépenses inéligibles, au moment de la présentation de ce rapport, un ordre de recouvrement de 1.975.000BIF a été émis. La question de la caution locative de 6.300.000 BIF a trouvé une solution à travers le protocole .ad hoc; et le montant de 6.300.000BIF a été reversé sur le compte du DP1 sur le compte du DP0 en janvier 2008.

Le DP est déjà clôturé. La situation des avances de fonds accordées et des mémoires présentés est la suivante (en BIF):

Budget du DP0 (régie)	Avances accordées	Montants	Mémoires présentés	Montants	Reliquat reversé
123.171.886	Dot. initiale	61.585.943	1 <sup>er</sup> mémo	39.227.244	
	2 <sup>ème</sup> tranche	21.975.311	2 <sup>ème</sup> mémo	43.077.977	
		83.561.254		82.305.221	7.556.033

### Commentaires :

Sur une période d'un peu moins de quatre mois (12 mars au 30 juin 07), le programme avait prévu de mobiliser 123.171.886 BIF.

Mais comme le montre le tableau ci-avant, la mobilisation a été réalisée à hauteur de 83.561.254 BIF soit 67,84% du total de son budget du DP0 ; tandis que le budget consommé s'élève à 66,82% du budget global.

Par sa lettre n°540/1437/2008 du 07 avril 2008, l'ON demande à la Délégation de la CE de clôturer le DP.

Il y a lieu de noter qu'un reliquat non consommé de 7.556.033 BIF a été reversé au compte payeur délégué en date du 21 mars 2008 pour une contre-valeur de 4 014,38€.

### ❖ Devis programme n°1

Le deuxième devis programme d'un budget de 13.097.202.756 BIF comprenant 3.924.434.156 BIF pour la partie régie et 9.172.768.600 BIF au titre d'engagements spécifiques a été signé en juin 2007. Il couvre une période du premier juillet 2007 au 30 juin 2008.

Une première avance de fonds de 981.108.539 BIF a été virée sur le compte 701/40497/01 Interbank Burundi en date du 06 août 2007.

Un avenant n° 1 au DP a été signé fin mai 2008. Au titre de cet avenant, le budget global a été diminué de 1 791 935 058 BIF.

D'autre part, cet avenant a prévu l'ouverture d'un compte destiné à recevoir le produit de la vente des dossiers d'appel d'offres et des appels à propositions.

Ce budget révisé est ventilé en trois grandes catégories de dépenses comme suit :

Activités et autres coûts	Coût total	Régie	Engagement spécifique
• Activités	11 945 073 000	2 984 304 400	8 960 768 600
Activités Etat de droit	3 771 916 600	230 710 000	3 541 206 400
Activités gestion transparente des ressources	466 926 600	47 714 400	466 926 600
Activités décentralisation	7 472 010 000	1 162 410 000	6 309 600 000
• Investissement	382 502 000	170 502 000	212 000 000
• Fonctionnement	521 162 698	521 162 698	
<b>Total DP</b>	<b>12 614 517 698</b>	<b>2 132 499 098</b>	<b>10 482 018 600</b>

Situation des avances de fonds accordées et des mémoires vérifiés au 31 mars 2009 (en BIF):

### Commentaires :

Situation des 5 mémoires sont déjà été soumis à la CELON à savoir.

Le mémoire n°1 de 48.708.502 BIF : montant remboursé : 46.956.202 BIF, à refacturer : 1.752.300 BIF

Le mémoire n°2 de 155 568 689 BIF : montant remboursé : 155.568.689 BIF, à refacturer : 7.448.479BIF

Le mémoire n°3 de 55 220 275 BIF : montant remboursé : 55.220.275 BIF, à refacturer : 1.874.918BIF

Le mémoire n°4 de 134 304 494 BIF : montant remboursé : 134 304 494 BIF, à refacturer  
Le mémoire n°5 de 168 600 186 BIF , période 01/02/2008 au 31 mars 2008: montant remboursé : 164.872.054 BIF, à refacturer : 3.728.132 BIF.

Le mémoire n°6 de clôture du devis programme pour 197.216.466 BIF sans demande de remboursement, période du 01 avril 2008 au 31 mai 2008. Rapport provisoire présenté le 30 mars 2009.

### **Devis programme n°2**

Ce devis programme est doté d'un budget de 13 489 398 318 BIF comprenant les engagements spécifiques pour 8 696 341 794 BIF et 4 793 056 524 BIF en engagements régie et couvre une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.

Une dotation initiale de 479 305 652 BIF a été introduite avec le DP, mais en l'absence d'une garantie bancaire équivalente dans les délais, les fonds n'ont été porté au crédit du compte qu'en septembre 2008.

Le budget du DP est réparti comme suit :

Libellé	Régie	Engagements spécifiques	Total	Recettes propres
Etat de droit	889 844 000	4 546 453 208	5 436 297 208	
Gestion transparente	34 000 000	264 500 000	298 500 000	
Décentralisation	2 504 827 500	3 635 388 586	6 140 216 086	
Investissement	248 640 000	250 000 000	498 640 000	
Fonctionnement	1 115 745 024		1 115 745 024	
Total Budget	4 793 056 524	8 696 341 794	13 489 398 318	
Recettes DAO				10 388 800

Situation des mémoires sont déjà été soumis à la CELON à savoir.

Le mémoire n°1 de 191.635.079 BIF : montant remboursé : 191.635.079 BIF

Le mémoire n°2 de 147. 944.076 BIF : montant remboursé : 155.568.689 BIF, à refacturer : 7.448.479BIF

Le mémoire n°3 de 117.213.935 BIF, du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2008 : montant remboursé : en cours de vérification au 31 mars 2009.

Le mémoire n°4 de 249.968.438 BIF, période du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2008: en cours de vérification au 31 mars 2009

#### ➤ **Convention de Financement du programme ARCANE(9 ACP BU 014)**

La convention de financement n° 9550/BU du projet d'Appui et de Renforcement des Capacités des Acteurs non Etatiques, enregistrée sous le n° BU/004/05 rév,IXème FED a été signée entre le gouvernement du Burundi et la Commission européenne en date du 08 novembre 2006.

La gestion de ce programme a été confiée au bureau d'études ICON dans le cadre d'une gestion en régie indirecte moyennant la conclusion d'un contrat d'assistance technique signée le 26 février 2007 pour un budget global de 499.260 euros.

La date limite de mise en œuvre opérationnelle du projet est fixée au 31 décembre 2010 tandis que la fin de la période d'exécution va jusqu'au 31 décembre 2012.

Cette convention est dotée d'une enveloppe budgétaire de trois millions cinq cent mille euros (3.500.000€) ventilé comme suit :

Rubriques	Budget en €	Répartition en %	
Ressources humaines	1 060 000	30	
Investissements	340 000	10	
Fonctionnement	420 000	12	
Activités	1 220 000	35	
Evaluations (2)	160 000	5	
Audits (3)	120 000	3	
Imprévus	180 000	5	
<b>Total projet</b>	<b>3 500 000€</b>	<b>100%</b>	

Au 31 mars 2009, le budget engagé est de 91% de la convention de financement au moment où les paiements s'élèvent à 1 009 317,03 soit 28,8%. Il y a lieu de relativiser le pourcentage élevé des engagements. Ce dernier est notamment dû aux engagements des devis programmes respectifs qui accusent des reliquats importants à dégager c'est-à-dire que les budgets alloués aux DP sont sous-utilisés.

#### ➤ Gestion des devis-programmes

Le devis programme de démarrage d'un budget total de trois cent trente deux millions quatre cent quinze mille neuf cent nonante six francs burundais (332.415.966 BIF) dont deux cent dix sept millions quatre cent quinze mille neuf cent nonante six francs burundais (217.415.996 BIF) en régie, et cent quinze millions de francs burundais (115.000.000 BIF) en engagement spécifique, a été signé en date du 01 mai 2007 pour une validité de cinq mois prenant fin le 30 septembre 2007.

Les grandes lignes du budget estimatif sont éclatées comme suit :

Lignes budgétaires	Activités	Budget Régie	Eng.spéc.
Lb1	Activités	79 805 000	
Lb2.1	Aménagements bureaux	13 700 000	
Lb2.2	Matériels informatiques et autres de bureau	66 365 000	
Lb2.3	Véhicules		115 000 000
Lb3.1	Frais personnel cadres et d'appui	17 845 996	
Lb3.2	Fonctionnement véhicules	15 750 000	
Lb3.3	Fonctionnement bureaux	23 950 000	
<b>Totaux partiels</b>		<b>217 415 996</b>	<b>115 000 000</b>
<b>Budget global</b>		<b>332.415.996</b>	

Suite aux inéligibilités constatées à travers les contrôles comptables et financiers, un montant de 9 176 462 BIF a été refacturé et payé par ICON.

Situation des avances de fonds accordées et des mémoires présentés (en BIF):

#### ❖ DP0, validité du 1<sup>er</sup> mai 2007 au 30 septembre 2007

Budget du DP0 (régie)	Avances accordées	Montants	Mémoires présentés	Montants	Reliquat reversé au compte payeur Délégué :39.660.375 BIF
217.415.996	Dot.	130.000.000	Mémo	90.339.625	39.660.375

	Initiale		n°1		
Le budget prévu en engagement spécifiques de l'équivalent en euros de BIF115.000.000 a été consommé.					

❖ **DP1, validité du 11 octobre 2007 au 30 septembre 2008**

Le budget de ce devis programme révisé, réaménagement n°2 de juin 2008 se présente comme suit :

Intitulés	Budget global	Budget régie	Engagements spécifiques
Activités	1 927 836 586	974 284 132	953 552 454
Investissements	76 289 150	76 289 150	
Fonctionnement	149 581 957	149 581 957	
Total	2 189 207 693	1 235 655 239	953 552 454

Au 31 mars 2009, la situation des mémoires soumis à la CELON se présentent comme suit :

Budget du DP1 (régie)	Avances accordées	Montants(BIF)	Mémoires présentés	Montants	Montants remboursés
1.235.655.238	Dot. Initiale	150.000.000	Mémo n°1	18.679.761	18 634 657
			Mémo n°2	33.659.382	33 659 382
			Mémo n°3	27 632 471	27 632 471
			Mémo n°4	12 374 221	12 374 221
			Mémo n°5	15 228 818	15 228 818
			Mémo n°6	34 878 645	34 878 645
			Mémo n°7	41 225 .039	41 225 039
			Mémo n°8	23 129 537	23 129 537
			Mémo n°9	9 598 117	9 598 117
			Mémo n°10 de Clôture (période du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2008).	73 693 188	Sans demande remb.

Le rapport de contrôle du 02 mars 2009 a conclut à la totalité des dépenses éligibles pour ce mémoire.

Le mémoire de clôture ayant été présenté et les dépenses vérifiées, le reliquat non consommé de 2 416 375BIF reversé sur le compte payeur délégué, le DP a été comptablement clôturé.

❖ **DP2, validité du 01 octobre 2008 au 30 septembre 2009**

Intitulés	Budget global	Budget régie	Engagements spécifiques
Activités	1 197 952 900	897 952 900	330 000 000
Investissements	45 000 000	8 500 000	36 500 000
Fonctionnement	391 579 490	391 579 490	
Total	1 684 532 390	1 318 032 390	366 500 000

Au 31 mars 2009, la situation des mémoires du DP2 soumis à la CELON se présente comme suit :

Budget du DP1 (régie)	Avances accordées	Montants(BIF)	Mémoires présentés	Montants	Montants remboursés
<b>1.318.032.390</b>	Dot. Initiale	300.000.000	Mémoire n°1	55 542 299	55 542 299
			Mémoire n°2	20 490 266	20 490 266
			Mémoire n°3 (du 04/12 au 31/12/2008)	58 061 624	58 061 624
			Mémoire n°4 (du 01/01 au 31/01/2008)	36 683 390	
			Mémoire n°5 (du 01/02 au 28/02/2008)	50 826 318	

➤ **Convention de Financement du programme Post Conflit de Développement Rural – PPCDR ( 9 ACP BU 019)**

La convention de financement n° 9570/BU identifiée sous le n°BU/002/05/rév, numéro comptable 9 ACP BU 019 dotée d'un budget de soixante six millions sept cent cinquante mille euros (66.750.000 euros) a été signée entre le gouvernement du Burundi et la Commission Européenne en date du 18 novembre 2006.

La mise en œuvre de cette convention a commencé le 20 décembre 2006 pour se clôturer le 31 décembre 2012, date à laquelle on ajoute 2 ans pour la période de clôture.

L' enveloppe de cette CF est constituée comme suit :

9 ACP BU 015 (env.A)	: 10 000 000€
9 ACP BU 016 (env.A reliquats 6 <sup>ème</sup> FED)	: 13 790 000€
9 ACP BU 017 (env.A reliquats 7 <sup>ème</sup> FED)	: 5 235 000€
9 ACP BU 018 (env.A reliquats 8 <sup>ème</sup> FED)	: 11 925 000€
9 ACP BU 019	: <u>25 800 000€</u>
Total	66 750 000€

**Ventilation du budget de la convention de financement**

Libellé	Montant en €	Montant
Sécurité alimentaire durable		14 000 000
Réhabilitation/constructions des infrastructures rurales sociales et économiques		24 450 000
Renforcement des institutions publiques et des acteurs du monde rural		9 600 000
Mise en place des conditions d'accueils des sinistrés		10 000 000
Coordination et suivi des activités		4 500 000
Audits		400 000
Evaluations		200 000
Divers et imprévus		3 600 000
		<b>66 750 000</b>

La gestion de ce programme a été confiée au bureau d'études s.a SOPEX dans le cadre d'une gestion en régie indirecte au travers d'un contrat de 1.856.000 euros signé le 26 juin 2007.

- **Gestion des devis-programmes**
- **DP0, validité du septembre 2007 au 22 février 2008**

Un premier devis programme de 435.597.000BIF dont la partie en régie représente 188.407.000BIF (équivalent de 127.000€) couvrant une période du 1<sup>er</sup> août 2007 au 22 février 2008 et une dotation initiale de 131.884.900BIF a été accordée au programme fin août 2007.

Un 1<sup>er</sup> mémoire arrêté au 30 novembre 2008 d'un montant égal à 41.812.256 BIF a été vérifié par la CELON. Le rapport définitif a relevé des dépenses inéligibles pour 917 109 BIF et un remboursement de la différence soit 40 895 147 BIF a été effectué.

Concernant le mémoire n°2 de 43 146 863 BIF couvrant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 22 février 2008, des dépenses inéligibles pour 1 682 317 BIF ont été relevées par la CELON. Elles concernent particulièrement les salaires payés à un agent dont le recrutement n'a pas suivi les procédures FED.

Le solde de 46 798 581 BIF a été reversé au compte payeur Délégué et l'engagement dégage un reliquat non consommé de 66 251,67€.

Au total, des dépenses inéligibles pour 2.259.082 BIF ont été relevées et un ordre de recouvrement est à établir.

- **DP1, avenant n°3 : validité du 22 février 2008 au 31 mai 2009(9 ACP BU 19 #3)**

Un devis programme de croisière de 3.718.833.090BIF (équivalent de 2.183.000€) a démarré le 22 février 2008 pour une période allant du 22 février 2008 au 21 février 2009. Par l'avenant n°3, ce DP est doté d'un budget régie de 3 838 677 090BIF et des engagements spécifiques pour 6 480 729 993 BIF avec un délai allant jusqu'au 31 mai 2009.

Une dotation initiale de 845.189.339 BIF a été accordée au programme fin mars 2008.

Au 31 mars 2009, les mémoires suivant ont été reçus par la CELON :

Mémoire	Période	Montant	Remboursement	Dépenses rejetées partiellement	A refacturer
Mémoire n°1	22 février au 30 avril 2008	45 044 968	43 631 076		
Mémoire n°2	01 mai au 31 mai 2008	16 054 676	13 552 638		2 502 038
	1 <sup>er</sup> juin au 30 juin 2008	8 896 512	6 807 472	238 634	1 792 100
Mémoire n°3	1 <sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2008	21 763 264	21 763 264		
Mémoire n°4	1 <sup>er</sup> août au 31 août 2008	16 235 283	16 235 283		
Mémoire n°5	1 <sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2008	21 763 264	21 763 264		
Mémoire n°6	1 <sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2008	16 665 252	16 665 252		
Mémoire n°7	1 <sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2008	18 853 416	18 853 416		
	1 <sup>er</sup> décembre 2008 au 31 décembre 2008	16 665 252	16 665 252		

Mémoire n°8	nov.2008 1 <sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2008	12 900 429	12 900 429		
Mémoire n°9		35 353 799	35 353 799		

Avenants et réaménagements budgétaires des engagements spécifiques qui émanent sur la CF PPCDR

Durant ce trimestre, le HCR a introduit, en avril 2008, une demande de réaménagement budgétaire sans modification de l'enveloppe globale afin d'accroître la capacité d'intervention dans le cadre de l'action : réinsertion des sinistrés/rapatriés burundais dans les zones de Mosso et Muyinga.

Dans le cadre d'exécution du contrat de subvention signé avec l'organisation, l'UNICEF a obtenu , en date du 28 mai 2008 un avenant de prolongation de la période de validité pour 6 mois. La durée d'exécution est ainsi fixée à 18 mois à partir du 04/09/2007.

• **Gestion des engagements spécifiques**

Au 31 décembre 2008, la situation du compte SOPEX (engagement n°1) se présente comme suit (en €) :

Libellé	Budget initial du contrat :	Avance	Honoraires	Solde
20%	1 856 000€	355 600		
Honoraires août 2007 à) octobre 2007			108 334,42	
Honoraires nov.07 à janvier 08			94 405,46	
Frais remboursables			5 154,24	
Honoraires février 2008-avril 2008			103 155	
Honoraires avril - juillet 08			82 337,13	1 107 013,75

En plus, deux conventions de contribution émergeant sur le programme Post conflit de Développement rural à savoir le HCR (9 ACP BU 15#1) et l'UNICEF (9 ACP BU 15 #2) ont été signées en décembre 2007 respectivement pour 6 500 000€ et 3 500 000€ et des avances de 3 275 672€ et 2 990 492€ ont été accordées à fin décembre 2007.

Au 31 mars 2009, la convention de financement du PPCDR est engagée à hauteur de 22,15% tandis que les décaissements s'élèvent à 8 133 734,23 € soit 12,14% du budget de la CF. Ce taux de décaissement est très faible si on le compare à la période d'exécution du budget de la convention de financement dont la durée opérationnelle va jusqu'au 31 décembre 2012.

➤ **Convention de Financement du projet LRRD de lien urgence – réhabilitation – développement dans la santé au Burundi (Santé Plus)- 9 ACP BU 21**

Identifié sous le n°BU/002/06 rév, la convention de financement de ce projet d'un budget de 7.870.000 euros a été signée le 18 septembre 2007 pour une période opérationnelle qui va jusqu'au 31 décembre 2010.

Son budget est ventilé comme suit :

Activités	Budget	%
Cellule de gestion du projet	860.000	10,92
Nouvelle politique salariale	1.900.000	24,14
Equipements et petites infrastructures dans 4 provinces	2.270.000	28,84
Appui aux districts de santé	480.000	6,09
Médicaments et moustiquaires	1.070.000	13,59
Formations	570.000	7,24
Suivi évaluation	230.000	2,92
Audit	120.000	1,52
<b>Sous total</b>	<b>7.500.000</b>	
Imprévus	370.000	4,70
<b>Total</b>	<b>7.870.000</b>	<b>100</b>

❖ **DP de démarrage, validité du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mai 2008**

Le programme a débuté ses activités au 1<sup>er</sup> avril 2008 avec son DP de démarrage doté d'un budget de 28 000 000 BIF et qui s'étend sur une période de 2 mois.

Au 31 mars 2009, le mémoire n°1 de clôture pour un montant de 19 167 121 BIF est déjà soumis à la CELON sous le logiciel TOMFED.

❖ **DP1, validité du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 28 février 2009**

Un DP de croisière n°1, avenant n°1 doté d'un budget global de 9 552 671 594 BIF dont 6 817 117 525 BIF en régie directe et

2 735 554 069 € en engagement spécifique, s'étend du 01 juin 2008 au 31 mai 2009. Une contribution de CORDAID figure dans le DP comme ressource pour 434 781 482 BIF.

Une dotation initiale de 2 264 512 360 BIF, correspondant à 80% de la partie régie a été accordée au projet.

Budget du révisé du DP1(en BIF) :

Postes budgétaires	Budget global	Budget régie BIF	Autres ressources	Budget eng.spéc.
Activités	8 746 105 108	2 118 810 000	434 781 482	6 192 513 626
Investissements	365 630 000	105 630 000		308 800 000
Fonctionnement	770 504 350	454 700 451		315 803 899
Imprévus	105 213 618	105 213 618		
<b>Totaux</b>	<b>9 987 453 076</b>	<b>2 735 554 069</b>	<b>434 781 482</b>	<b>6 817 117 525</b>

### Exécution de la convention de Financement au 31.03.2009 de 7.8780.000€

Réf. comptable	Budget initial des engagements déjà pris en €	Payé en €	Reliquat en €	Observations
Engagement n°1 Contrat AEDES-AT	344 800	126 046,43	278 800	Représente l'avance de démarrage (pas de facture d'honoraires).
DP démarrage	15 436,42	10 116,42	5 320,00	Reliquat reversé : plus de 7 millions de BIF
DP de croisière n°1	1 476 000	1 239 217,30	236 782,70	Tranche initiale non encore justifiée

Sur un budget total de la CF de 7 8780 000€, les paiements effectués s'élèvent à 1 320 653,72 soit 67%. Notons que les décaissements effectifs de la partie régie du DP1 s'étendront jusqu' au 31 mai 2009.

Au 31 mars 2009, les mémoires ci-après ont été présentés à la CELON pour vérification :

Mémoire n°1, période du 01 juin 2008 au 31 décembre 2008 : 441 191 015BIF

Mémoire n°2, période du 01 janvier 2009 au 31 janvier 2009 : 54 928 630BIF

Mémoire n°3, période du 01 février 2009 au 28 février 2009 : 171 941 969BIF

#### • Gestion des engagements spécifiques

Au 31 mars 2009, 2 engagements individuels ont été signés. Il s'agit de :

N°eng. & libellé	Montant de l'eng.	Montant payé	Solde à payer
4 Véhicules (TOYOTA)	134 638	81 359,82	53 278,18
Appui services santé (CORDAID)	2 970 000		2 970 000

Au 31 mars 2009, la convention de financement est engagé pour 3 449 438 € soit 43,8% au moment où la période de mise en œuvre opérationnelle atteint 46% de sa période globale.

#### ➤ *Suivi des COM 90-91 et 92-99 du STABEX*

- Fonctionnement de la Cellule

Depuis le premier janvier, le STABEX utilise les fonds du devis programme n°9 doté d'un budget de 362.012.671 FBU s'étendant sur une période de 8 mois soit du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 août 2009.

Au 31 mars 2009, un 1<sup>er</sup> mémoire est attendu.

#### **Gestion des cadres d'obligations Mutuelles, protocoles et devis programmes.**

SITUATION FINANCIERE SYNTHETIQUE DU STABEX AU 31 mars 2009

**COM EN COURS DE VALIDITE****COM 92-99 : Ventilation**

LIBELLE	MONTANT
Aide budgétaire	12 000 000
Réhabilitation des stations de dépulpage- lavage	6 500 000
Appui au gouvernement à la restructuration filière CAFE	3 000 000
Appui au gouvernement à la restructuration filière THE	2 500 000
Extension thé à Mwaro	1 000 000
Réhabilitation filière PALMIER A HUILE	5 500 000
Réinsertion des sinistrés de guerre	2 000 000
Pistes rurales	3 250 000
Appui à la production vivrière	3 250 000
Assistance technique	5 500 000
Audit et évaluation	500 000
Etudes	1 000 000
Imprévus	2 183 069

**COM 90-91 : Ventilation**

LIBELLE	MONTANT
Aide budgétaire	5 500 000
Réhabilitation 1 <sup>ère</sup> urgence CAFE	2 398 000
Réhabilitation 1 <sup>ère</sup> urgence THE	1 100 000
Réhabilitation 1 <sup>ère</sup> urgence COTON	401 000
Création installation OFB	300 000
Relance Secteur HORTICOLE	2 000 000

## **PROTOCOLES D'ACCORD SIGNES EN COURS D'EXECUTION**

### **Protocoles signés sur le COM 92-99**

INTITULE	MONTANT (en euros)	VALIDITE
Réhabilitation prioritaire filière café	6 500 000	26/6/2007 au 26/6/2009 (24 mois)
Extension plantation théicole Mwaro Programme de replantation 3.000ha palmeraie villageoise de Rumonge (avenant n°2 au COM )	1 000 000 5 500 000	24/8/2007 au 24/8/2009 (24 mois) 24/8/2007 à septembre 2010
Programme assistance personnes expulsées de Tanzanie	2 000 000	24/08/2007 à avril 2009
Programme de réhabilitation des pistes rurales prioritaires	3 343 851	4/11/2005 au 4/11/2007 (24 mois)

### **Protocoles signés sur le COM 90-91**

INTITULE	MONTANT (en euros)	VALIDITE
Réhabilitation 1 <sup>ère</sup> urgence des filières Café et Thé	3 498 000	21/9/2005 au 21/12/2007 (27 mois)
Réhabilitation et relance du secteur horticole du Burundi	2 000 000	29/3/2007 à avril 2010

### **COM 92-99**

#### **1. DP n°2 – Période de croisière : Programme de réhabilitation des pistes rurales prioritaires.**

Rappel : La demande de clôture de la partie régie du devis programme n°1, avenant n°1 de 175.310.604BIF a eu lieu au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 et un reliquat non utilisé de 3.359.010BIF a été viré au compte 70138900-01-33 ouvert à l'IBB.

Budget du DP n°2 avec eng.sp . : 4.092.137.961BIF dont 230.322.208 BIF en engagement régie et 3.861.815.753 BIF en engagements spécifiques

Période de validité : novembre 2007 à décembre 2008.

Situation des mémoires produits :

N° mémoire	Période	Montant du mémoire	Dépenses remboursées	Observations
1	1 <sup>er</sup> décembre 2007 au 30 avril 2008	52.587.259	49.222.111	
2	01 mai – décembre 2008	45 638 532		Rapport provisoire du 23/12/2008 relève 46 957 BIF non facturables

## **2. DP n°9 – Période de croisière : Cellule d'appui à la gestion des fonds de contrepartie du STABEX.**

Budget du DP : 362.012.671BIF

Période de validité : 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 août 2009

Au 31 mars 2009, le mémoire n°1 de 47 541 314 BIF couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février était en cours de vérification.

## **3. DP n°8 – Période de croisière : Cellule d'appui à la gestion des fonds de contrepartie du STABEX.**

Budget du DP : 361 820 088 BIF, période du 01/04/2008 au 31/03/2008

Le mémoire n°4 de 43 580 708 est en cours de vérification.

## **4. Replantation de la palmeraie villageoise de RUMONGE**

### **DP de démarrage n°1 du Programme de replantation de 3000 ha de la palmerai de RUMONGE**

**DP démarrage n°1: 1.699.216.611 BIF dont 836.774.745BIF au titre de la partie régie**  
**Période de validité : octobre 2007 à janvier 2008**

Une avance de démarrage de 487.441.599BIF a été accordée au projet en novembre 2007. Le virement a été effectué à partir du compte ING BELGIUM n°363-0208277-58 au profit du compte 800/50/17591/2/50 ouvert à la BGF.

Au 31 mars 2009, les mémoire de clôture n°2 du DP1 pour 159 280 679BIF et le mémoire n°2 du DP1 491 268 428 BIF ont été soumis à la CELON pour vérification.

Mais la vérification des pièces de paiement de la main d'œuvre pose de sérieux problèmes de vérification tant en terme de temps que les contrôleurs doivent prendre qu'en ce qui est de la force probantes de ces pièces. Il est envisagé de confier ce travail à un bureau indépendant.

### **DP2 Programme de replantation de 3000 ha de la palmerai de RUMONGE**

Budget : 6.425.496.057BIF pour la partie régie et 3.386.525.790BIF d'engagements spécifiques

Période de validité : octobre 2007 à janvier 2008

Une avance de démarrage de 967.578.797BIF a été accordée au projet en mars 2008.

En juin 2008, le compte n°800/40/11585/ ouvert au nom du projet PAPV a été soldé au profit du compte IBB701-42906 de même intitulé.

Le solde inutilisé de a été reversé au compte ING. Sur un premier mémoire de 688 526 210 BIF, les dépenses refacturables s'élèvent à 367 597 029 BIF et concernent essentiellement le paiement de la main-d'œuvre.

Au 31 mars 2009, le mémoire n°1 du DP1 pour 90 927 417 BIF soumis à la CELON pour vérification a été retourné au STABEX pour régularisation.

### **DP3 Programme de replantation de 3000 ha de la palmerai de RUMONGE**

Un 3<sup>ème</sup> DP est en cours d'exécution pour une période de janvier 2009 au 30 juin 2009.

Un dernier DP de clôture doté d'un budget de 4 266 750 852BIF et d'une période de mise en œuvre allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2011 est en cours de préparation au 31 mars 2009.

### **Devis programme n°1 : Projet d'extension des plantations théicoles en Province MWARO, PROTHEM (compte BCB N°201-0023796-78/BIF)**

Montant du DP : 313.051.000 BIF

Délai de validité : novembre 2007 à avril 2008, prolongé jusqu'au 31 mai par l'avenant n°1.

Au 31 mars 2009, le mémoire n°1 du DP de démarrage de 210 908 949 BIF était déjà soumis à la CELON et un rapport provisoire de contrôle a été produit le 06 mars 2009.

### **Devis programme n°2 : Projet d'extension des plantations théicoles en Province MWARO, PROTHEM (compte BCB N°201-0028273/93/BIF)**

Montant du DP : 738.622.016 BIF

Délai de validité : juin 2008 à novembre 2008

L'alimentation du compte par l'avance de démarrage de 60% prévu dans le DP a eu lieu au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.

Le mémoire de clôture de 15 057 594 BIF est en cours de vérification à la CELON.

Au 31 mars 2009, le mémoire n°1 du DP3 de 5 765 753 BIF couvrant la période du 01 janvier au 28 février 2009 était déjà soumis à la CELON.

## **2. DP programme de réhabilitation des pistes rurales prioritaires**

Budget : 12.208.690.000BIF dont 599.997.400 BIF pour la partie régie.

Période : juillet 08 à juin 2009

Une dotation initiale de 329.998.440BIF a été accordée au programme. Mais, le mémoire au 31 décembre 2008 n'est pas encore produit.

## **3. DP n°1 – Appui au Gouvernement à la restructuration de la filière thé**

Budget : 4.666.675.000 BIF correspondant à l'enveloppe de 2.500.000€ alloué au Gouvernement dans le cadre de l'avenant au COM 92-99. La partie régie est dotée d'une enveloppe de 478.054.187BIF.

Période de validité : 1<sup>er</sup> septembre 2008 à février 2010.

L'avance de démarrage de 262.089.877BIF correspondant à 60% du budget régie n'est pas encore justifiée par un mémoire.

### **COM 90-91**

1.DP n°1 – Période de démarrage : Projet de relance et de réhabilitation du secteur horticole du Burundi.

Budget : 143.347.570 BIF

Période de validité : juillet 2007 à novembre 2008

Un mémoire de clôture pour 25 690 135 BIF est en cours de traitement au 31 décembre 2008.

2. DP n°2 – Période de croisière : réhabilitation de 1<sup>ère</sup> urgence de la filière thé

Budget : 1.671.712.934 BIF

Période de validité : 1<sup>er</sup> juin 2006 au 30 juin 2008

Un avenant n°2 à ce devis programme a été signé par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation en date du 08 octobre 2007. La modification a concerné le virement interne du budget de 21.931.064BIF de la sous-rubrique 5.1Réception ou (vérification) technique des équipements, initialement prévue dans les engagements spécifiques alors qu'il n'est pas dans les missions du CDD et de l'ON de signer des bons de commande ( ce qui est le cas en cas dans la prise d'engagements des billets d'avion par ex.).

Mais le montant global n'est pas modifié et le budget du devis programme reste fixé à 1.671.712.934 BIF comme initialement prévu.

Le mémoire n° 1 couvrant la période du 01<sup>er</sup> janvier 2009 au 28 février 2009 d'un montant de 7 197 696 BIF était en cours de vérification au 31 mars 2009.

2. DP n°3 –réhabilitation de 1<sup>ère</sup> urgence de la filière thé

Budget : 1.481.944.469 BIF dont 195.336.369 BIF pour la partie régie

Période de validité : juillet 2006 à décembre 2009

Une dotation initiale de 117.201.821 BIF correspondant à 70% de la partie régie a été accordée au projet pour le démarrage des activités.

## **2.8.2 SITUATION TRIMESTRIELLE DES DÉCAISSEMENTS DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE**

Pendant la période du présent rapport, les décaissements effectués par l'Ordonnateur National et endossés par la Délégation de la Commission Européenne se présentent comme suit :

Le détail de ces paiements est repris en annexe 1.

## **2.8.3.SUIVI DES AUDITS EN COURS ET DE LA PROCÉDURE CONTRADICTOIRE**

### **❖ Projet Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CELON), 7 ACP BU 48**

Concernant les dépenses inéligibles relevées dans le cadre du financement du projet CELON par les fonds STABEX (période du 01.07.2004 au 30.06.2007), la procédure contradictoire a abouti à des dépenses déclarées inéligibles par la Délégation de la CE pour un montant de 3.356.205 BIF (lettre n°1271/2009 du 22/01/2009). Ces dépenses correspondent à la prime de fin d'année

accordée au Comptable de la CELON dans la mesure où il ne fait pas partie du personnel contractuel du projet, à la prime du Régisseur du DP4 payée sans avenant ainsi qu'un décompte final payée à Mme KATIA.

❖ Programme STABEX

Pour l'audit du STABEX, l'affectation des intérêts de 3<sup>ème</sup> niveau générés dans le cadre de la gestion des projets PAPV et Pistes rurales constituent encore le point de discussion.

❖ Programme de Réhabilitation du Burundi (PREBU), 7 ACP BU 054

Le programme étant déjà clôturé, la CELON poursuit les travaux de la procédure contradictoire par rapport aux missions d'audit qui ont identifié des dépenses inéligibles.

Selon la dernière position de la Commission, des dépenses inéligibles évaluées à 525 millions seraient. Mais, il demande que la Commission européenne renonce au recouvrement de ce montant étant donné le contexte de gestion de ce programme et notamment de la participation à la gestion quotidienne du bureau TRANSTEC.

• **Engagements non soldé sur cette convention**

L'engagement n°6 ASF va être clôturé après paiement du solde net des dépenses inéligibles pour 96 544€. Mais, un ordre de recouvrement pour 43 427 790BIF est à établir à charge d'ASF. D'autre part, la radio Renaissance n'a pas encore réglée sa dette de 14 millions.

❖ Programme de Réhabilitation sanitaire dans 5 Provinces (PRS), 7 ACP BU 056

Une note de débit de 22.507.092BIF, correspondant aux dépenses jugées inéligibles, a été adressée à l'ON par la Délégation de la Commission Européenne en date du 05 juin 2008. Par sa lettre du 11 décembre 2008, la Commission Européenne établit une compensation de cette créance sur le Gouvernement du Burundais en défalquant la contrevaletur de 12.680,50€ sur l'appui budgétaire promise de 6 millions d'euros.

## 2.8.4 CONTRÔLE COMPTABLE ET FINANCIER DES MÉMOIRE

Un tableau synthétique des mémoires émanant des projets et programmes en cours de vérification par le service Finances & comptabilité de la CELON à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 se trouve en annexe 1.

## 2.8.5 CLÔTURE DES CRÉDITS DÉLÉGUÉS

Les engagements individuels non encore clôturés concernent le programme PREBU 7 ACP BU 054, Projet de Réhabilitation Sanitaire dans 5 Provinces 7 ACP BU 56, la Cellule d'appui à l'ordonnateur National du FED, projet 7 ACP BU 048 et un seul projet PATSBU du 9<sup>ème</sup> FED - 9 ACP BU 05

La clôture des conventions de financements y relatifs interviendra après l'étape en cours de la procédure contradictoire.

Les autres engagements du 9<sup>ème</sup> FED seront clôturés au fur et à mesure de l'évolution des situations comptables et financières.

### **2.8.5 Décaissements trimestriels des fonds FED**

Les paiements détaillés ci-après ont été effectués à partir des comptes gérés à double signature par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation de la Commission européenne pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

## **ANNEXE 1**

### **Paiement des engagements spécifiques du 01 janvier au 31 mars 2009**

Date	Fiche Contrôle	N° OT	Bénéficiaire	Libellé	Montant en €	Montant en BIF
13/1/09		00130	AT STABEX	Approv. Cpte AT STABEX	280 000,00	
2/2/09	8	00131	PPCDR	Réapprov. N°7		16 665 252
9/1/09	5	270 974	SHER	Honoraires novembre 2008	9 270,00	
29/1/09		270 975	MAZARS	Honoraires audit financier STABEX	35 414,00	
21/1/09	6	270 976	SHER	Honoraires décembre 2008	9 733,50	
21/1/09		00132	PROCOBU	Avance dém. groupe électrogène		11 303 441
21/1/09	1	00133	ECAM	Avance dém/réh. Pistes filière café		128 829 644
21/1/09	1	00134	ROBUCO	Avance démarr/fourn. Poteaux	1 155 556,96	
2/2/09	9	00135	PPCDR	Rembourst mémoire n°8 du DP1		12 900 429
2/2/09	3	00136	ARCANE	Rembourst mémoire n°2 du DP2		20 490 266
2/2/09	4	00137	ARCANE	Rembourst mémoire n°3 du DP2		58 061 624
3/2/09	8	00138	ECBROH	Décompte final pistes Gashikanwa		34 801 762
3/2/09		00139	ECOMO	Décompte final pistes Nyabikere		30 241 980
3/2/09			STABEX	Approv. Cpte pistes 701-38900- 01-33		65 043 742
12/2/09		00140	MISAGO SEBASTIEN	Fournit. Sem. palmier Rumonge		49 266 000
13/2/09		00141	ECO-BERCO	Décompte final Pistes Mabayi		20 535 580
13/2/09			STABEX	Approv. Cpte pistes 701-38900- 01-33		20 535 580
18/2/09		00142	Palmeraie Rumonge	Demande réapprov. N°002 du DP1		147 755 018
18/2/09	14	00143	SOGEA SATOM	Décompte provisoire n°11 RN12	590 591,36	
18/2/09	15	00144	SOGEA SATOM	Décompte provisoire n°12 VUB	426 746,82	
18/2/09		001/09	PPCDR	Ordre de recouvrement		2 259 082
25/2/09	9	00145	ICON	Honoraires 01/10/08 au 31/12/08	25 662,00	
25/2/09	14	00146	AGRER	Honoraires 01/10/08 au 31/12/08	69 028,66	
25/2/09	15	00147	AGRER	Frais remboursables	7 231,44	
25/2/09		270 977	MAZARS	Hon.audit financier STABEX	34 571,99	
25/2/09	7	270 978	SHER	Honoraires janvier 2009	9 733,50	
9/3/09	5	00148	CELON	Réapprov. Mémo n°4 du DP2		40 318 646
9/3/09	6	00149	CELON	Réapprov. Mémo n°5 du DP2		56 480 068

9/3/09	7	00150	CELON	Réapprov. Mémo n°6 du DP2		47 462 957
9/3/09	6	00151	SOFRECO	Honoraires 10/08 à 12/08	24 505,00	
9/3/09	10	00152	ICON	Rbst retenue 10% du 03/04/07 au 31/03/08	15 119,27	
16/3/09	7	00153	BCEOM	Frais remboursables	3 662,85	
	8	00154	BCEOM	Frais remboursables	1 728,62	
16/3/09	16	00155	SOGEA SATOM	Décompte n°13 VUB	645 248,89	
16/3/09	8	270 979	SHER	Honoraires février 2009	8 806,50	
19/3/09		00156	SOGEA SATOM	Décompte n°12 RN12	997 284,61	
19/3/09	16	00157	SOGEA SATOM	Décompte n°13 RN12	699 220,60	
19/3/09		00158	CELON	Réapprov. Mémo n°7 du DP2		47 845 312
25/3/09	8	00159	SGI	Frais remboursables	2 486,99	
25/3/09	7	00160	SGI	Supervision 11/08; 12/08 et 01/09	47 466,72	
31/3/09	2	00161	BEDEP	Activités du 25/09/08 au 31/12/08		7 828 361

## **ANNEXEII**

### **ENGAGEMENTS SPECIFIQUES NON ENCORE ENDOSES PAR DCE AU 31 mars 2009**

#### **ORDRES DE VIREMENT NON ENCORE ENDOSES PAR D.C.E au 31.03. 2009**

<b>BENEFICIAIRE N°FRE</b>	<b>Montant en EURO</b>	<b>Montant en BIF</b>	<b>OBJET</b>
J.P LEGOFF	625,03 €		Frais remboursables
SA SOPEX	5 154,24 €		Frais remboursables
RADIO BONESHA FM		34 406 344	Paiement solde
UNITECH	0911-2008	7 916 000	Fournitures de 7 climatiseurs
AGREER	1 792,67 €		Frais remboursables
ECO BERCO		20 535 580	Décompte final
SOFRECO	08520-007	24 505,00 €	Honoraires octobre-décembre 2009
BCEOM	DTE72109H/05	3 662,85 €	Frais remboursables
BCEOM	DTE72109H/06	1 728,62 €	Frais remboursables
SOGEA S	Décompte 12	997 284,61 €	Décompte 12 RN 12
SOGEA S	Décompte 13	699 220,60 €	Décompte 12 RN 13

**ANNEXE III****SOLDES DEBITEURS DES COMPTES A DOUBLE SIGNATURE (ON&CDCE) au 31 mars 2009**

Banque et intitulé	N° de compte	Solde Euros au 31/03/2009 :	Solde BIF au 31/03/2009:
B.C.B Stabex 90-91 Réhabilitations première urgence	201-01-00089-32CC	1 290,57€	
B.C.B Stabex 90-91 Réhabilitations première urgence	201-01-3900001-66 DAT	2.631.116,85€	
BRB Compte Payeur Délégué	3320/004	166 162,44€	
BRB Compte Assistance Technique STABEX	3320/102	166 168,43€	
IBB Stabex 92-99 Pistes rurales prioritaires	701-38900-01-33 CC		12.169.222BIF
IBB PAPV	701-4296001-88 CC		671.438.168BIF
IBB Pistes rurales prioritaires-Placement	3890015-47 (COM 92- 99) Placement		2.227.789.636 BIF
ING Belgium		20 346 014,65€	

## ANNEXE IV.

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE VERIFICATION DES MEMOIRES DES PROJETS FED : DU 01 janvier 09 au 31 mars 2009**

## Rapport des mémoires en cours de traitement au cours du 1er trimestre 2009

Nom/Projet	Période du DP	DP/Mémoire	Période du Mémoire	Date/réception	Date transm. rap. contrôle à la DCE	Montant
STABEX/CELLULE	01/01 au 31/08/09	DP 9 Mémoire n°1	Du 01/01 au 28/02/09	16/03/2009	07/04/2009	47 304 814
STABEX HORTO	Nov. 07 à déc.08	DP1 Mémoire n°2	Du 01/09 au 30/12/08	23/03/2009		21 379 204
STABEX /HORTO	Nov. 07 à déc.08	DP1 Mémoire n°1	Du 09/11/07 au 31/08/08	16/03/2009		146 939 697
STABEX/HORTO	09/11/07 au 31/12/08	DP2 Mémoire n°1	Du 01/01 au 28/02/09	10/03/2009		7 197 696
STABEX/PAMLERIAIE	01/02 au 31/12 /08	DP2 Mémoire n°1	Du 01/01 au 02/03/09	23/03/2009		90 927 417
STABEX/PROTHEM	01/01 au 30/06/09	DP3 Mémoire n°1	Du 01/01 au 28/02/09	30/03/2009		5 765 753
STABEX/THE	01/06/06 au 30/06/08	DP2 Mémoire unique	Du 01/06 au 30/06/08		19/06/2009	15 057 594
CELON	01/06/08 au 31/05/09	DP2 Mémoire n°4	Du 01 au 31/10/08	21/01/2009	25/02/2009	43 888 646
CELON	01/06/08 au 31/05/09	DP2 Mémoire n°5	Du 01 au 30/11/08	21/01/2009	25/02/2009	56 480 068
CELON	01/06/08 au 31/05/09	DP2 Mémoire n°6	Du 01 au 31/12/08	21/01/2009	25/02/2009	47 462 957
CELON	01/06/08 au 31/05/09	DP2 Mémoire n°7	Du 01/au 31/01/09	17/02/2009	24/02/2009	47 845 312
CELON	01/06/08 au 31/05/09	DP2 Mémoire n°8	Du 01 au 28/02/09	16/03/2009		39 417 565
CELON	01/06/07 au 31/05/08	DP1 Mémoire n°3	Du 01/03 au 31/05/08	26/01/2009	05/05/2009	141 844 909
BONNE GOUV.	01/07/07 au 30/06/08	DP1 Mémoire n°6	Du 01/04 au 31/05/09		19/05/2009	197 216 466
BONNE GOUV.	01/07/08 au 30/06/09	DP2 Mémoire n°4	Du 01 au 31/12/08	25/02/2009	24/04/2009	249 968 438
PPCDR	22/02/08 au 21/02/09	DP1 Mémoire n°9	Du 01 au 31/12/08	12/02/2009	31/03/2009	35 352 799
PPCDR	22/02/08 au 21/02/09	DP1 Mémoire n°10	Du 01 au 31/01/09	20/03/2009	25/05/2009	17 935 204
ARCANE	01/10/08 au 30/09/09	DP2 Mémoire n°3	Du 04 au 31/12/08	20/01/2009	27/01/2009	58 061 624
ARCANE	01/10/08 au 30/09/09	DP2 Mémoire n°4	Du 1er au 31/01/09	23/02/2009	22/05/2009	36 683 390
ARCANE	01/10/08 au 30/09/09	DP2 Mémoire n°5	Du 01 au 28/02/09	20/03/2009	04/06/2009	50 826 318
SANTE PLUS	01/06/08 au 31/05/09	DP1 Mémoire n°1	Du 01/06 au 31/12/08	12/02/2009	23/06/2009	441 191 015
SANTE PLUS	01/06/08 au 31/05/09	DP1 Mémoire n°2	Du 01 au 31/01/09	25/02/2009	06/07/2009	54 928 630
SANTE PLUS	01/06/08 au 31/05/09	DP1 Mémoire n°3	Du 01 au 28/02/09	16/03/2009		171 941 969